



2009

RAPPORT ANNUEL

du Secrétariat du
Programme régional océanien
de l'environnement



Année océanienne du changement climatique



RAPPORT ANNUEL 2009

du Secrétariat du
Programme régional océanien
de l'environnement



CATALOGAGE AVANT PUBLICATION DE LA BIBLIOTHÈQUE DU PROE

Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement

Rapport annuel du PROE : 2009. Année océanienne du changement climatique. – Apia : PROE, 2010.

48 p. ; 29 cm

ISSN : 1990-3561

1. Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (PROE). I. Titre
363.7099

Photo de couverture : Mulinu'u, Apia (Samoa)

Photo : Stuart Chape.

Le Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement
autorise la reproduction totale ou partielle du présent ouvrage
à condition d'en mentionner la source.

PROE, PO Box 240, Apia, Samoa

T : +685 21929

F : +685 20231

E : sprep@sprep.org

W : www.sprep.org

Cette publication est également disponible sur le site web du PROE.

www.sprep.org

Conception : Helen Dean Design Melbourne (Australie)

Imprimé à Melbourne (Australie) sur papier recyclé certifié FSC 9Lives80





Atoll de Namdrik, République des Îles Marshall. PHOTO – VAINUUPD JUNGBLUT

TABLE DES MATIÈRES

	AVANT-PROPOS	2
	INTRODUCTION	5
	L'ANNÉE OCÉANIQUE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE	8
Le défi du siècle, la riposte du Pacifique 10	Appui fourni aux services météorologiques nationaux 12	
Énergies renouvelables : le PIGGAREP 11	Projet océanique d'adaptation au changement climatique 12	
	GESTION ÉCOSYSTÉMIQUE	13
Soutien fourni au Samoa après le passage du tsunami 13	Surveillance des récifs et de la qualité de l'eau au Samoa 21	
Convention de Ramsar sur les zones humides 16	Gestion et conservation des espèces 21	
Cartographie et analyse SIG 18	Conservation des tortues marines 22	
Gestion écosystémique en Papouasie-Nouvelle-Guinée 18	Conservation des baleines et des dauphins 26	
Gestion des ressources naturelles dans les territoires français 19	Collaboration avec la CMS 26	
	Dératisation des îlots Nu'utele et Nu'ulua 28	
	POLLUTION ET DÉCHETS	30
Stratégie régionale de gestion des déchets solides 30	Déchets dangereux 31	
	Pollution marine 31	
	GOVERNANCE ENVIRONNEMENTALE	35
Intégration et renforcement des SNDD 35	Évaluation environnementale et planification 36	
Plan Pacifique et changement climatique 35	Rapports au titre d'AME et sur l'état de l'environnement 37	
Commission du développement durable 36	Contributions du FEM dans le Pacifique 37	
	COMMUNICATION, ÉDUCATION ET SAVOIR	38
Réseau océanique d'information sur l'environnement 39	Centre d'information et de documentation (CID) 39	
	TIC et renforcement institutionnel 39	
	ADMINISTRATION	40
Rapport des commissaires aux comptes 44	Liste du personnel 46	
Publications 45	Sigles 48	



AVANT-PROPOS

DE LA PRÉSIDENTE DE LA 20^e CONFÉRENCE DU PROE, KIRIBATI

2009

« L'année 2009, dont la région se souviendra avec raison comme d'une année tourmentée, a également été marquée par plusieurs réalisations discrètes. »

L'année 2009 a été, pour la région du Pacifique, une période riche en défis et accomplissements qui resteront à jamais gravés dans l'histoire océanienne.

Nous songeons à nos frères et sœurs océaniens qui ont péri tragiquement dans les catastrophes qui ont frappé plusieurs parties de la région et endeuillés tout l'océan.

Nous déplorons les pertes subies par les pays et territoires insulaires océaniens meurtris en 2009. C'est le cœur lourd qu'en dressant le bilan de l'année écoulée, nous nous remémorons les événements tragiques – tsunamis et cyclones – qui ont frappé nos pays membres.

Nous leur exprimons notre plus profonde sympathie : c'est en pareille circonstance, lorsque l'entraide est plus importante que jamais, que les liens entre Océaniens révèlent toute leur force.

L'année 2009, dont la région se souviendra avec raison comme d'une année tourmentée, a également été marquée par plusieurs réalisations discrètes. Nous avons poursuivi nos efforts pour améliorer la protection et la gestion de notre environnement dans une perspective de développement durable, tout en veillant à préserver le mode de vie océanien.

Le Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement a continué de renforcer ses partenariats dans un esprit de coopération et d'unité, en répondant aux besoins environnementaux de la région, au cours d'une année particulièrement chargée pour l'organisation.

Pendant une grande partie de l'année 2009, le Secrétariat a fonctionné à capacité réduite, notamment aux niveaux les plus élevés, et ce, au moment même où l'organisation faisait face à des changements stratégiques et institutionnels importants, liés notamment à la mise en œuvre du Cadre institutionnel régional (RIF), à l'Évaluation indépendante de l'organisation et à l'Évaluation institutionnelle réalisée par l'Union européenne (UE). À chaque fois, le Secrétariat a été fortement mis à contribution. L'équipe de direction a été renforcée par l'arrivée du nouveau directeur, M. David Sheppard, en octobre, et par celle de la nouvelle directrice du programme Avenirs océaniens, M^{me} Netatua Pelesikoti, en décembre.



PHOTO – STUART CHAPE

Le PROE a poursuivi son action aux côtés des pays et territoires membres dans l'ensemble de la région du Pacifique tout en s'attaquant à ces différents défis.

La campagne menée dans le cadre de l'Année océanienne du changement climatique a montré l'extrême importance attachée par les Membres de la région à la menace que pose le changement climatique pour nos modes de vie. Bien préparé, le Pacifique s'est exprimé haut et fort lors de la 15^e Conférence des Parties de la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique (CCNUCC).

Le PROE a joué un rôle important dans la lutte contre le changement climatique à plusieurs niveaux, en assistant les pays membres dans leur préparation aux négociations internationales, et dans l'élaboration de stratégies régionales, de politiques nationales et d'outils pratiques adaptés aux réalités locales. Il a également contribué à la mise au point de stratégies de parade pour faciliter l'adaptation des pays aux effets annoncés du changement climatique.

Le Projet quinquennal océanien d'adaptation au changement climatique a débuté en 2009, et

donné lieu à une vigoureuse campagne de communication et d'information. Les nombreuses activités de renforcement des capacités ont donné des résultats visibles lors de la Conférence de la CCNUCC de Copenhague, durant laquelle les pays insulaires océaniques ont pris une part active aux négociations internationales.

Nos communautés insulaires sont confrontées à de multiples défis environnementaux dont l'accumulation de déchets solides et dangereux, une perte rapide de la biodiversité, et la nécessité de s'adapter aux effets probables du changement climatique. Face à de tels défis, nous devons disposer d'une base scientifique solide fondée sur les données les plus récentes, qui nous aidera à choisir des solutions d'adaptation efficaces et conformes aux besoins des pays océaniques. Rassemblés au sein du PROE, comme lors de la 20^e Conférence d'Apia (Samoa), en novembre 2009, nous tirons notre force de notre union. Ensemble, nous pourrions relever avec résolution les défis environnementaux qui nous attendent.

En 2009, les membres de la nouvelle équipe de direction ont conjugué leurs efforts pour s'attaquer aux priorités et aux problèmes définis par les

Membres, ainsi qu'aux grandes questions organisationnelles et institutionnelles. Il restera cependant fort à faire dans les années à venir pour offrir aux générations futures un avenir meilleur et un environnement sans risque. En dépit des nombreuses difficultés auxquelles nous devons faire face, j'ai le sentiment que 2010 sera une bonne année pour le PROE et pour la région du Pacifique.

Félicitons le Secrétariat des grandes réalisations dont il a été l'artisan en 2009. À cet égard, il est fondamental que les Membres maintiennent leurs liens avec le Secrétariat, et continuent de le soutenir et de le renforcer. Le PROE sera alors véritablement en mesure de relever les défis à venir. Nous pourrions compter sur lui et nous enorgueillir de posséder une telle organisation.

M^{me} Teboranga Tioti

Vice-ministre de l'environnement, des terres et du développement agricole de Kiribati, Présidente de la 20^e Conférence du PROE





« Le changement climatique aura de profondes répercussions sur la vie des Océaniens au cours de ce siècle. »

INTRODUCTION DU DIRECTEUR

J'ai eu l'honneur d'être nommé au poste de directeur du Secrétariat du PROE en 2009, une période de changement dans le Pacifique, tant au plan environnemental qu'institutionnel.

Au plan environnemental, de nombreux pays et territoires océaniques ont été victimes de phénomènes météorologiques extrêmes et de catastrophes naturelles. L'épisode le plus extrême a été le tsunami qui a durement frappé le Samoa, les Samoa américaines et les Tonga le 29 septembre 2009, causant des pertes humaines tragiques et la destruction de biens matériels. LE PROE tient à présenter ses sincères condoléances à tous ceux et celles qui ont été endeuillés par ces événements.

Je suis heureux que le Secrétariat ait pu apporter sa contribution à l'évaluation des conséquences du tsunami et à l'effort de reprise déployé au Samoa, en collaboration avec les pouvoirs publics et d'autres partenaires.

L'impact du tsunami témoigne clairement de la vulnérabilité des îles du Pacifique face aux phénomènes météorologiques extrêmes. Le changement climatique et l'élévation associée du niveau de la mer autour des îles océaniques sont devenus plus flagrants au cours de l'année écoulée. Les phénomènes de marées hautes extrêmes observés dans plusieurs pays membres, notamment, ont mis en évidence la vulnérabilité des îles basses. En début d'année, les Îles Fidji ont subi des inondations aux conséquences dévastatrices. Le constat est sans appel : le changement climatique a des répercussions directes sur les moyens de subsistance des populations océaniques et n'épargne aucun secteur.

Au plan institutionnel, l'année 2009 a été synonyme de changement au sein de la région et du PROE. Parmi les temps forts, on retiendra la mise en œuvre du Cadre institutionnel régional, l'Évaluation indépendante du PROE et l'Évaluation institutionnelle réalisée par l'Union européenne (UE), ainsi que ma prise de fonctions de directeur, en fin d'année.

Le processus de mise en place du Cadre institutionnel régional s'est clos sur une réunion des organes directeurs du PROE, du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS) et de la Commission océanique de recherches géoscientifiques appliquées (SOPAC), en juillet 2009. Au terme de plusieurs réunions, il avait été décidé qu'un certain nombre de fonctions de la SOPAC seraient dévolues au PROE et à la CPS. Le PROE a pris des mesures rapides et résolues pour mettre en œuvre ces recommandations.

L'Évaluation indépendante de l'organisation et l'Évaluation institutionnelle réalisée par l'UE ont guidé le PROE dans l'amélioration de ses prestations et services institutionnels.

Le Secrétariat s'est employé à donner une suite rapide aux principales recommandations formulées dans le cadre de l'Évaluation indépendante de l'organisation. Nous avons par exemple constitué une Équipe de direction, qui fait régulièrement rapport au personnel de manière ouverte et transparente, et qui a mis en œuvre un ensemble d'initiatives destinées à renforcer l'organisation.



En 2009, le PROE a lancé une ambitieuse stratégie de gestion du changement, qui repose sur quatre grands principes :

- 1 renforcer la prestation de services tangibles destinés aux Membres,
- 2 améliorer les processus internes, conformément aux recommandations formulées à l'issue des évaluations institutionnelles,
- 3 consolider les partenariats du PROE, y compris avec d'autres organisations régionales, et
- 4 renforcer la corrélation entre les activités stratégiques du PROE et les projets de démonstration concrets, déployés sur le terrain.

Nous sommes conscients du rôle crucial des partenariats dans l'action du PROE. En 2009, nous avons resserré nos liens avec des partenaires de premier plan tels que l'Université du Pacifique Sud (USP) et le Secrétariat de la Convention de Ramsar, grâce à la signature de protocoles d'accord. Nous nous félicitons du soutien accru octroyé au PROE par plusieurs pays clés dont la France, dans le domaine de la gestion des déchets solides, et l'Australie, dans la lutte contre le changement climatique.

Le travail visant à remplacer l'actuel Plan d'action, échu depuis décembre 2009, par le Plan stratégique du PROE, a commencé. Le nouveau plan définira précisément le rôle et les priorités programmatiques futurs du PROE en matière de soutien aux pays océaniques. Une vaste consultation des Membres et des partenaires du PROE permettra de veiller à la conformité du plan aux besoins environnementaux de la région et aux vues des Membres du PROE.

L'année 2009 a été déclarée Année océanienne du changement climatique, avec pour thème « Le défi du siècle, la riposte du Pacifique ». Durant l'année écoulée, le Secrétariat a activement soutenu les pays du Pacifique dans leur préparation à la Conférence de Copenhague sur le climat, l'un des plus grands rassemblements jamais organisés par les Nations Unies. L'ampleur de l'événement démontre que le changement climatique est désormais reconnu comme l'une des questions environnementales, sociales, économiques et morales majeures de notre époque.

Le message porté par le Pacifique a été sans détour : « Le changement climatique aura de

profondes répercussions sur la vie des Océaniens au cours de ce siècle ». La région en subit déjà les effets : élévation du niveau de la mer, intrusion d'eau de mer dans l'eau potable et les racines alimentaires, intensification et multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes, blanchissement du corail, etc.

Le Pacifique était venu en force à la Conférence de Copenhague : pas moins de huit chefs d'État avaient fait le déplacement pour signifier l'importance du changement climatique pour le Pacifique. Tous les pays insulaires océaniques présents étaient représentés par d'importantes délégations et ont pris une part active aux travaux de la conférence pour s'assurer que la cause du Pacifique soit entendue.

Les résultats ont été en deçà des espoirs placés par les pays océaniques dans la Conférence de Copenhague. Cependant, je demeure convaincu que le PROE et ses Membres océaniques ne doivent pas baisser les bras. Malgré des résultats moins ambitieux et concrets que ceux voulus par beaucoup, cette conférence est à considérer comme la première étape d'un processus.



Photo – STUART CHAPE

Les cibles fixées dans l'Accord doivent être atteintes, et les engagements financiers pris à Copenhague tenus pour aider les communautés à s'adapter au changement climatique dans le Pacifique.

Pour sa part, le Secrétariat a mis en œuvre un certain nombre de programmes pratiques au cours de l'année écoulée pour aider les pays insulaires océaniques à faire face au changement climatique. Le Projet océanique d'adaptation au changement climatique a débuté en 2009. Il vise à fournir un appui concret aux pays pour leur permettre de s'adapter au changement climatique dans des secteurs tels que l'eau, l'agriculture et les infrastructures côtières. Les activités se sont poursuivies dans le cadre du Projet du PROE consacré aux énergies renouvelables, connu sous le signe de « PIGGAREP » (Projet océanique de réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce aux énergies renouvelables), qui encourage le recours aux énergies renouvelables provenant de différentes sources. De nombreuses activités de renforcement des capacités et de sensibilisation ont été menées à bien avec, en point d'orgue, une formation dispensée à des

experts océaniques de la communication et des médias pour mieux faire passer le message du changement climatique aux populations de la région.

Le présent rapport permet d'apprécier l'éventail d'activités entreprises par le PROE pour aider ses Membres du Pacifique à améliorer la gestion et la protection de leur environnement. Des progrès considérables ont été accomplis dans l'aide apportée aux pays insulaires océaniques en matière de gestion des déchets solides, de lutte contre la pollution marine, de valorisation des écosystèmes et de protection des espèces terrestres et marines importantes. Le Secrétariat a continué de soutenir les pays insulaires de la région pour faciliter leur participation à des processus engagés par les Nations unies dans différents domaines tels que la biodiversité, la protection des espèces et la conservation des zones humides.

Les pages suivantes, consacrées aux activités menées par le Secrétariat pour promouvoir un environnement océanique durable, témoignent de la diversité des activités du PROE, et de la beauté de notre région.

Je suis résolu à faire du PROE une organisation plus efficiente et plus efficace, mieux à même de répondre aux besoins des pays et territoires insulaires océaniques face aux défis climatiques et environnementaux auxquels ils sont confrontés.

Je me réjouis à la perspective de collaborer avec nos Membres et nos partenaires pour qu'ensemble, nous parvenions à relever tous ces défis. Le Plan stratégique qui sera élaboré en 2010 nous offre une occasion unique de braver collectivement les défis environnementaux et d'exploiter les formidables atouts dont jouit la région du Pacifique pour se construire un avenir écologiquement durable.

David Sheppard
Directeur



David Sheppard, Directeur

« Je me réjouis à la perspective de collaborer avec nos Membres et nos partenaires pour, qu'ensemble, nous parvenions à relever les défis auxquels nous sommes confrontés. »



L'ANNÉE OCÉANIENNE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'année 2009 a été marquée par un regain d'activités mondiales et régionales dans les domaines suivants : adaptation au changement climatique et atténuation de ce dernier, science et météorologie, sensibilisation du public et renforcement des capacités.

Processus internationaux et régionaux

La région du Pacifique s'est fortement investie dans les négociations menées au titre de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Ces négociations visaient à créer des instruments juridiques internationaux susceptibles de renforcer la CCNUCC et à prendre de nouveaux engagements dans le cadre du Protocole de Kyoto. Les pays insulaires océaniques ont appuyé les positions défendues par l'Alliance des petits États insulaires, visant à limiter le réchauffement à un maximum de 1,5 degré et à ramener les émissions de dioxyde de carbone à 350 parties par million. Le Secrétariat a soutenu les équipes de négociation des pays présents lors des réunions internationales, et fourni une aide à ces derniers par le biais de séances d'information, d'assistance technique et de séances préparatoires. Le Secrétariat a également proposé des formations à la négociation, et a poursuivi l'action engagée pour développer les compétences des journalistes sur le thème du changement climatique. Grâce à cette initiative, l'information sur le changement climatique s'est vue considérablement renforcée dans la région, et la place accordée par la presse internationale aux préoccupations de la région liées au changement climatique a fort augmenté.

Malgré la charge supplémentaire de travail des pays insulaires de la région et du Secrétariat liée au nombre accru de réunions consacrées à la CCNUCC, la région est arrivée bien préparée à la Conférence de Copenhague sur le changement climatique de décembre 2009. Le Pacifique y était fortement représenté et y a pris une part active. En plus de ses activités d'assistance technique habituelles, le Secrétariat a tenu des séances d'information au profit des chefs de délégation et facilité des rencontres avec les médias présents à Copenhague.

Les pays et territoires insulaires océaniques ont été déçus par les résultats de la Conférence de Copenhague. L'accord clair et juridiquement contraignant sur les émissions de gaz à effet de serre que les pays insulaires du Pacifique appelaient de leurs vœux n'a pas vu le jour. Au plan positif, la conférence a mis en lumière l'inquiétude que suscite le changement climatique à l'échelle planétaire, l'acceptation des données scientifiques le concernant, et la nécessité d'accroître l'aide financière destinée aux États insulaires pour leur permettre d'y faire face. Il importe néanmoins de poursuivre l'action en faveur d'un accord mondial, assorti d'engagements plus fermes et plus précis sur la réduction des émissions et le soutien à l'adaptation dans nos États insulaires vulnérables. Tout au long de l'année 2010, le Secrétariat restera engagé dans les négociations pour appuyer et conseiller ses Membres, comme il l'a fait à Copenhague.

Au niveau régional, le Secrétariat a organisé la tenue, en 2009 à Majuro (République des Îles Marshall), de la Table ronde des îles océaniques sur le changement climatique. À l'issue de la réunion, les participants ont recommandé un examen à mi-parcours du Cadre océanique d'intervention sur les changements climatiques. Ils ont formulé un certain nombre de propositions visant à améliorer la gouvernance et la coopération face au changement climatique, et ont examiné la faisabilité d'un dispositif ou d'un mécanisme régional de financement dans ce domaine. Au cours d'une session dirigée par les Îles Marshall, les participants ont également évoqué les préoccupations des pays-atolls face au changement climatique.





« Les pays et territoires insulaires océaniques
ont été déçus par les résultats
de la Conférence de Copenhague. »



Le défi du siècle, la riposte du Pacifique

Le Secrétariat a organisé un concours régional de photographie afin de mieux cerner la perception du changement climatique par la population. Les photos sélectionnées parmi les 50 clichés en lice ont été exposées lors de plusieurs manifestations organisées en marge de la 15^e Conférence des Parties à la CCNUCC, à Copenhague. Les lauréats ont reçu des prix en espèces. Un autre concours a été organisé dans les écoles de la région, et plus d'une centaine de projets ont été présentés. Des fiches d'information, des affiches et des autocollants ont été réalisés et transmis aux Membres, sous forme électronique et sur papier. Un dossier d'information sur le changement climatique destiné aux médias est en cours d'élaboration et sera achevé en 2010.

Les pays et territoires membres ont eux aussi mené à bien un certain nombre d'activités durant l'année écoulée, dont plusieurs semaines nationales de l'environnement consacrées au changement climatique. Les Îles Cook, les Fidji, les Îles Marshall et le Samoa ont réalisé plusieurs programmes en milieu scolaire et communautaire dans le cadre de l'Année océanienne du changement climatique.



Secretariat of the Pacific Regional Environment Programme
 PO Box 240, Apia, Samoa
 E: sprep@sprep.org T: +685 21929
 F: +685 20231 W: www.sprep.org
 Pacific Year Of Climate Change 2009
http://www.sprep.org/climate_change/PYCC/index.asp





Systèmes photovoltaïques financés par l'UE à Nioué. PHOTO – PIGGAREP

Énergies renouvelables : le PIGGAREP

Le Projet océanien quinquennal de réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce aux énergies renouvelables est parvenu à mi-parcours à la fin de l'année 2009. Une évaluation intermédiaire a mis en lumière la nécessité de renforcer les capacités régionales et nationales de mise en œuvre du projet. À cette fin, le PROE et la CPS ont déposé une proposition conjointe correspondant à un montant de 9 millions d'euros et visant à renforcer la sécurité énergétique et à encourager les modes de vie durables dans les pays océaniques (Fiche d'identification approuvée par l'UE dans le cadre du 10^e Fonds européen de développement (10^e FED)). Le PIGGAREP ayant déjà levé les premiers obstacles, ce financement contribuera à la mise en œuvre de projets sur les énergies renouvelables dans les pays insulaires océaniques. Le Secrétariat, assisté de membres du Groupe de travail sur l'énergie du Conseil des organisations régionales du Pacifique (CORP), a organisé une réunion des responsables régionaux de l'énergie et une réunion des ministres de l'énergie. Ces rencontres ont permis de coordonner et d'optimiser les retombées de projets consacrés au rendement énergétique et à l'usage des énergies renouvelables dans la région.

Le PIGGAREP, en partenariat avec l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), a fourni des conseils et une formation technique dans le cadre de la réactivation des projets d'électrification solaire de Mango et Mo'unga'one, aux Tonga. L'étude de faisabilité du projet de production d'énergie hydroélectrique sur la Talise, à Vanuatu, a été achevée ; l'UICN et les pouvoirs publics étudient actuellement le projet de construction de la centrale hydroélectrique. Le PIGGAREP a également apporté son soutien au projet italien d'installation de pompes à eau solaires à Kiribati en finançant le consultant local chargé de la conception technique.

Un Centre d'information sur les énergies renouvelables et le rendement énergétique, créé au sein du ministère des mines et de l'énergie des Îles Salomon, a bénéficié de l'aide du PIGGAREP. Ce Centre fonctionne désormais et renseigne de nombreux étudiants partout dans le pays.

Les résultats obtenus jusqu'à présent ont mis en évidence un potentiel de production électrique marginal, avec une vitesse moyenne du vent de 3,57 mètres par seconde seulement. Le PIGGAREP contribue à la sélection minutieuse des sites qui feront l'objet de nouvelles évaluations dans les pays insulaires océaniques intéressés. Du matériel de surveillance des vents a été acheté pour les Îles Cook, le Samoa et Vanuatu. Le superviseur de terrain, dont le poste est financé par le PIGGAREP, assiste actuellement la compagnie d'électricité du Samoa dans le recueil et l'analyse de données hydrauliques.

Renforcement des capacités

Des ingénieurs des compagnies d'électricité et des bureaux de l'énergie des Fidji, de Kiribati, de Papouasie-Nouvelle-Guinée, du Samoa, des Tonga et de Tuvalu ont effectué un voyage d'études à Vanuatu consacré au développement de l'énergie éolienne et à la production d'électricité à partir d'huile de coprah.

Aux Tonga, le PIGGAREP a apporté son concours à un atelier suivi par 25 participants de la région issus des compagnies d'électricité, des bureaux de l'énergie et du secteur privé. Ils y ont tiré les enseignements du projet d'électrification solaire PREFACE, financé par la CPS pendant huit ans, et des systèmes photovoltaïques raccordés au réseau financés à Nioué par l'Union européenne. Les participants à l'atelier ont encouragé la mise en commun d'informations et de bonnes pratiques dans le secteur des énergies renouvelables par le biais du PIGGAREP.

Un atelier conjoint du PIGGAREP et du Centre Risoe du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a permis de renforcer les capacités de la région dans la mise en place de mécanismes de développement propre. Le PIGGAREP a également fourni une assistance au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) dans l'organisation du volet de son deuxième atelier régional de communication nationale consacré à l'atténuation. Les Îles Cook, le Samoa, les Tonga et Tuvalu ont bénéficié d'une aide technique dans la réalisation de leurs inventaires des gaz à effet de serre et l'évaluation de leurs besoins technologiques.

Appui fourni aux services météorologiques nationaux

En juin 2009, le Secrétariat a scellé un nouveau partenariat avec l'Institut météorologique finlandais, dans le cadre d'un projet voué à renforcer les capacités climatologiques et météorologiques des pays insulaires océaniques. Ce projet répond aux priorités nationales définies dans trois domaines fondamentaux :

- Systèmes de gestion de la qualité pour les services de météorologie aéronautique ;
- Compétences et stratégies de communication ;
- Examen de l'actuel plan d'action stratégique régional.

Un atelier régional de formation aux systèmes de gestion de la qualité proposé par le Secrétariat a marqué la première étape d'une formation destinée aux agents des services météorologiques nationaux de la région.

Trois réunions importantes se sont enchaînées au cours de l'année écoulée.

- 1 Le gouvernement fidjien et le Service météorologique des Fidji ont accueilli la 13^e Conférence des directeurs des services météorologiques régionaux organisée par le PROE. L'édition 2009 a été consacrée à la planification stratégique, aux télécommunications et au renforcement des capacités des services météorologiques et climatologiques.
- 2 La première réunion conjointe des services météorologiques nationaux et des responsables nationaux de la gestion des catastrophes a été co-organisée par le PROE et la SOPAC. Elle a permis d'informer les participants sur le Cadre d'action régional pour la gestion des risques de catastrophes et de débattre des possibilités de collaboration au plan national entre les bureaux météorologiques et les responsables de la gestion des catastrophes.
- 3 Les directeurs des services météorologiques océaniques ont également assisté à la réunion de la Plate-forme du Pacifique pour la gestion des risques de catastrophes organisée par la SOPAC. Les participants y ont envisagé l'adoption d'une démarche régionale commune lors de la 2^e Conférence mondiale sur le Cadre d'action de Hyogo.

Les agences pour le développement international AusAID et NZaid ont fourni au PROE un appui financier, technique et stratégique en vue de la mise en œuvre de la décision des dirigeants du Forum des îles du Pacifique de 2008 invitant le Secrétariat à faciliter l'évaluation des services météorologiques régionaux. L'évaluation, entamée en fin d'année 2009, a été achevée. Le rapport final sera présenté lors de la réunion des dirigeants du Forum des îles du Pacifique, en 2010.

Adaptation océanique au changement climatique

Le Projet océanique d'adaptation au changement climatique a débuté en avril 2009 par la nomination du directeur régional du projet. La réunion de lancement, tenue en juillet, a rassemblé des représentants des 13 pays insulaires océaniques participants, afin de préparer la mise en œuvre du PACC à l'échelle nationale. Fin décembre, tous les pays participant au PACC avaient signé un mémorandum d'entente avec le PROE. Le mémorandum, accompagné du descriptif du PACC, constitue l'accord de mise en œuvre du projet au plan national. Le comité directeur du projet s'est également réuni, sous la présidence du bureau multi-pays du PNUD à Apia, avec des représentants des États fédérés de Micronésie (EFM), des Fidji, du Samoa, de la SOPAC et du PROE.

Dans le cadre du projet, les Fidji, les Palaos et la Papouasie-Nouvelle-Guinée mettront l'accent sur la sécurité alimentaire. Les EFM, les Îles Cook, le Samoa et Vanuatu renforcent actuellement leurs capacités de gestion côtière tandis que les Îles Marshall, Nauru, Nioué, les Tonga et Tuvalu comptent améliorer la gestion de leurs ressources hydriques.

Le PACC est financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Le PNUD en est le principal organisme d'exécution, en partenariat avec le PROE.



PHOTO – NANETTE WOONTON



Destruction du littoral provoquée par le tsunami de 2009, Lalomanu, Samoa. PHOTO – STUART CHAPPE

GESTION ÉCOSYSTÉMIQUE

« Les conséquences matérielles les plus visibles du passage du tsunami ont été l'accumulation de déchets solides, l'érosion des plages et du littoral, et l'impact sur les ressources marines. »

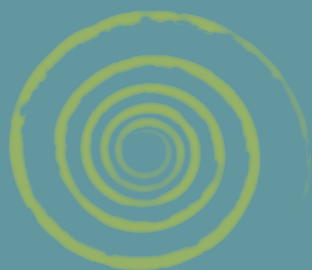
Soutien fourni au Samoa après le passage du tsunami

Au Samoa, le Secrétariat a réagi rapidement après le tragique tsunami qui a frappé le pays, les Samoa américaines et les Tonga le 29 septembre 2009. Le soutien du personnel de l'organisation s'est manifesté par le biais de dons d'aide humanitaire à destination des communautés sinistrées mais aussi par la réalisation d'évaluations d'impact sur l'environnement, l'étude et la cartographie des zones frappées, et l'évaluation d'impact sur les pêcheries et les tortues de mer. Les conséquences matérielles les plus visibles du passage du tsunami ont été l'accumulation de déchets solides, l'érosion des plages et du littoral, et l'impact sur les ressources marines. Les agents des deux programmes techniques concernés du PROE ont travaillé en étroite collaboration avec le ministère des ressources naturelles et de l'environnement du Samoa (MNRE), les institutions des Nations Unies, l'Office japonais de coopération internationale (JICA) et le Programme de Conservation International pour les îles du Pacifique.

Les résultats ont été présentés au groupe sectoriel Environnement du Cadre pour un relèvement précoce, une instance multi-partenaire créée et dirigée par l'ONU pour faciliter le travail d'évaluation et de planification des activités de relèvement après le passage de tsunamis. Plus de 4 500 personnes ont dû quitter la zone frappée par le tsunami. L'unité de cartographie du PROE a facilité la localisation, l'inventaire et la distribution de l'aide destinée aux populations sinistrées en aidant le ministère de la santé du Samoa à dresser et mettre à jour des cartes précisant la situation géographique des familles déplacées.



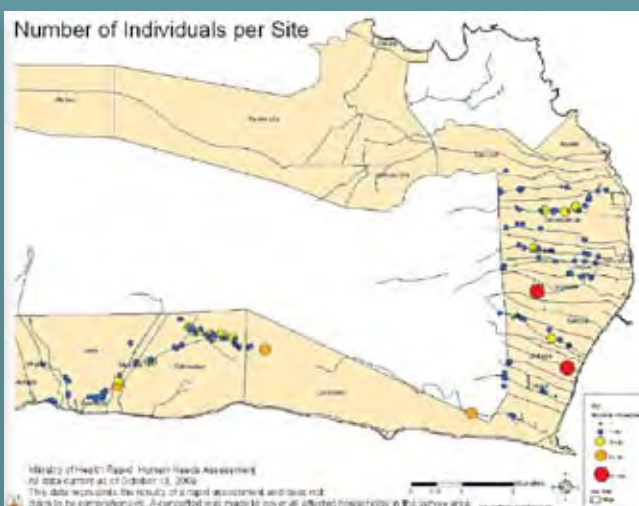
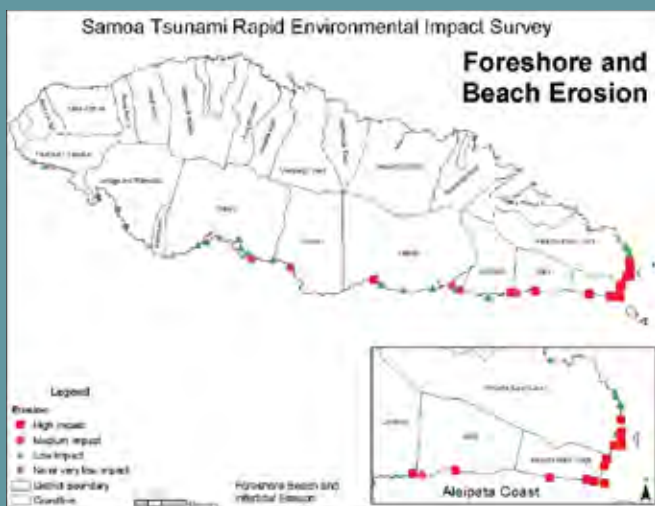
« Plus de 4 500 personnes ont dû quitter la zone frappée par le tsunami. »



Vue aérienne de l'impact du tsunami, Lalomanu. PHOTO – STUART CHAPE



Lalomanu, après le tsunami, le 29 septembre 2009. PHOTO – STUART CHAPE



« L'unité de cartographie du PROE a facilité la localisation, l'inventaire et la distribution de l'aide à la population sinistrée. »



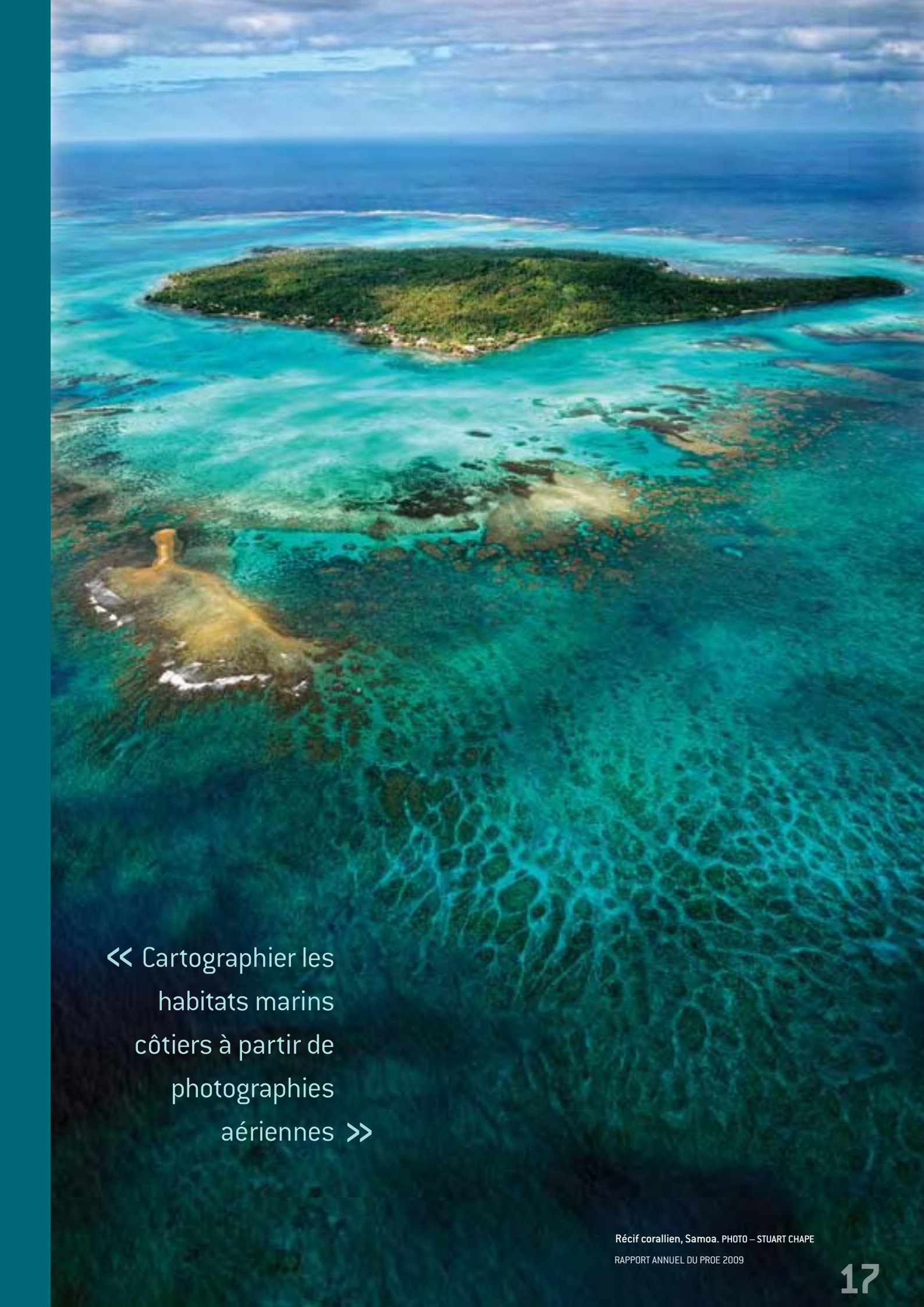
Atoll de Namdrik, République des Îles Marshall. PHOTO – VAINUUPD JUNGLUT

Convention de Ramsar sur les zones humides

Au travers du partenariat entre le PROE et la Convention de Ramsar, les pays insulaires du Pacifique ont continué à bénéficier d'une assistance et d'un soutien régional pendant toute l'année 2009. Anada Tiega, Secrétaire général de la Convention de Ramsar, s'est rendu au Samoa en novembre 2009 pour y signer un nouveau protocole de coopération avec le PROE portant sur la période 2009-2012. Ce partenariat renouvelé continue de faciliter et de favoriser les activités de promotion, de conservation et de protection des zones humides de notre région.

Parmi les autres temps forts de l'année, citons :

- un atelier de formation organisé aux Fidji sur la planification de la gestion des sites Ramsar et sur le soutien en matière de renforcement des capacités des agents de conservation en milieu communautaire ;
- l'octroi d'une assistance technique dans le cadre du Cours sur la conservation communautaire dans les îles du Pacifique (PICCC), en collaboration avec l'USP ;
- l'apport d'un soutien aux Îles Marshall en leur qualité de représentant du Pacifique à la 40^e réunion du Comité permanent de la Convention de Ramsar, en Suisse ;
- la démarche entreprise par les Îles Marshall et financée par le Fonds Ramsar de petites subventions, en vue de l'inscription de leur deuxième site, l'Atoll de Namdrik, sur la liste des zones humides d'importance internationale. En 2009, le Secrétariat a fourni une assistance aux Îles Marshall dans le cadre de la consultation menée auprès des communautés et d'un programme de sensibilisation. L'inscription de l'Atoll de Namdrik sur la liste des sites Ramsar devrait être officialisée en 2010 ;
- l'assistance fournie à Kiribati pour achever la préparation du dossier nécessaire à la désignation de son premier site Ramsar ;
- l'octroi d'un soutien aux Tonga dans la préparation de leur dossier d'adhésion à la Convention de Ramsar, y compris les documents relatifs au premier site proposé pour inscription, le système lagunaire de Fanga'uta.



« Cartographier les
habitats marins
côtiers à partir de
photographies
aériennes »



Gestion écosystémique en Papouasie-Nouvelle-Guinée

Le Secrétariat a travaillé en étroite collaboration avec le PNUE et les services de l'environnement et de la conservation (DEC) de Papouasie-Nouvelle-Guinée en vue de l'élaboration d'un projet axé sur la gestion écosystémique. Cette assistance, financée par le PNUE, vise à mettre en place et renforcer les capacités institutionnelles et techniques du DEC en matière de conception et d'adoption de démarches écosystémiques de gestion des milieux marin et côtier. Celles-ci reposent notamment sur les principes d'évaluation environnementale intégrée et d'évaluation d'impact sur l'environnement (EIE). Le projet accorde une attention particulière à la vulnérabilité face au changement climatique, et à l'analyse qui doit sous-tendre les mesures d'adaptation et d'atténuation.

L'origine du projet remonte au mois d'août 2009, lorsque le Secrétariat a fourni une assistance au PNUE lors de son atelier sur les évaluations environnementales intégrées, immédiatement suivi d'une formation dispensée au DEC par le PROE sur la réalisation d'EIE. Pour doter le DEC des capacités nécessaires à la mise en place d'une gestion écosystémique, un site de démonstration a été sélectionné en baie de Kimbe, dans la province de Nouvelle-Bretagne occidentale. L'objectif consiste à mettre à profit l'action passée et présente d'organisations non gouvernementales (ONG), en insistant sur la gestion des activités terrestres ayant un impact sur les eaux côtières. Des mesures concrètes seront arrêtées après une première visite du site. Il ressort des consultations menées jusqu'à présent que l'atténuation de l'impact de la production d'huile de palme devra faire partie des priorités.

Le PNUE, le DEC, le Centre pour les études marines de l'Université du Queensland et le PROE collaborent en partenariat à la mise en œuvre du projet. D'autres secteurs de Papouasie-Nouvelle-Guinée, tels que les services des pêches, ainsi que des ONG locales et internationales, seront également appelés à y prendre part.

Cartographie et analyse SIG

L'analyste pour la conservation du milieu marin du Secrétariat a collaboré avec plusieurs pays en vue de cartographier les zones de conservation et de gestion des écosystèmes prioritaires à l'aide de systèmes d'information géographiques (SIG). Cette collaboration s'est notamment traduite par :

- une assistance fournie au Samoa en vue de cartographier les habitats marins côtiers à partir de photographies aériennes. Associé aux résultats d'analyses des principales aires de biodiversité clé, ce nouveau jeu de données SIG facilitera considérablement la gestion écosystémique des ressources marines en aidant à identifier les sites abritant les habitats dont la gestion et la conservation sont prioritaires ;
- une formation des agents chargés de la conservation qui participent au PICCC mis en œuvre par l'USP et le PROE sur l'utilisation d'informations spatiales et la réalisation d'une première cartographie de leurs aires protégées. La cartographie des aires de conservation et autres sites est une étape clé dans l'identification des ressources assujetties à un régime de gestion particulier. À l'issue du cours, les participants venus de neuf pays insulaires océaniques sont repartis avec des cartes et des mesures de surface destinées à faciliter l'établissement de rapports ;
- une assistance fournie à Kiribati sous la forme d'une formation technique théorique et pratique destinée à identifier et dénombrer les habitats critiques. Les résultats de ce projet permettront de dresser l'inventaire des ressources clés de la biodiversité et de favoriser une meilleure gestion des ressources.



Cartographie participative des ressources à Wallis

Gestion des ressources naturelles dans les territoires français

Dans le cadre de l'Initiative Corail pour le Pacifique Sud (CRISP), les territoires français ont commencé à se pencher sur d'autres modes de gestion des ressources naturelles, en particulier la gestion communautaire des ressources marines. Le Secrétariat a contribué au processus d'apprentissage en organisant plusieurs visites mutuelles entre des responsables et membres des communautés des territoires français et leurs homologues des Fidji et du Samoa.

À la suite de ces visites, le PROE a réuni une équipe de formation régionale et 20 responsables de la gestion côtière de Nouvelle-Calédonie, de Polynésie française et de Wallis et Futuna. Leur formation aux méthodes participatives de gestion des ressources marines s'est poursuivie en Polynésie française, en novembre 2009.

Les jeux de rôle, qui ont su créer une atmosphère détendue entre les participants, ont été vivement appréciés et resteront dans les esprits comme un temps fort de la formation. Les participants ont regagné leurs îles respectives avec des plans d'action détaillés visant à améliorer la gestion des ressources marines. En 2010, le PROE s'enquerra de la mise en œuvre de ces plans d'action, du suivi des progrès et de l'introduction du cycle de gestion adaptative par les participants.

Formation à la gestion participative des ressources marines dans les territoires français. PHOTO – MIKE GUILBEAUX





Baie de Fagaloa, Samoa. PHOTO – STUART CHAPE

« Il existe actuellement peu d'études directes sur l'incidence des rejets d'eau provenant d'installations hydroélectriques sur les communautés coralliennes récifales situées en aval. »





Surveillance des récifs et de la qualité de l'eau en baie de Fagaloa (Samoa)

La Banque asiatique de développement, par l'entremise d'un consultant, Snowy Mountain Engineering Corporation (SMEC), étudie actuellement l'opportunité d'accroître la capacité hydroélectrique du réservoir d'Afulilo. Le projet pourrait entraîner une augmentation des rejets d'eau douce de la centrale hydroélectrique de Ta'elafaga dans la baie de Fagaloa.

À l'invitation de SMEC, le Secrétariat a pris la direction d'un consortium de partenaires, regroupant le ministère de l'agriculture et de la pêche du Samoa et différents organismes de recherche scientifique, chargé de mettre en place un programme de surveillance sur une période de 12 mois. L'observation des récifs coralliens et l'échantillonnage destiné à mesurer la qualité de l'eau ont débuté en juillet 2009. Les conclusions seront présentées dans un rapport final disponible en milieu d'année 2010.

Le programme de surveillance évalue l'état de l'environnement marin, y compris des récifs coralliens, et la qualité de l'eau dans les baies de Fagaloa et d'Uafato et les zones environnantes. Il doit permettre de déceler tout impact potentiel et fournir des informations et des recommandations aux responsables gouvernementaux. L'enjeu est important car les communautés de la baie de Fagaloa accusent depuis longtemps la centrale hydroélectrique de provoquer une détérioration des conditions environnementales dans la baie.

Il existe actuellement peu d'études directes, réalisées dans le Pacifique ou ailleurs, sur l'incidence des rejets d'eau provenant d'installations hydroélectriques sur les communautés coralliennes récifales situées en aval. Ces 12 mois d'observation en baie de Fagaloa devraient apporter certaines réponses à des questions particulièrement complexes.

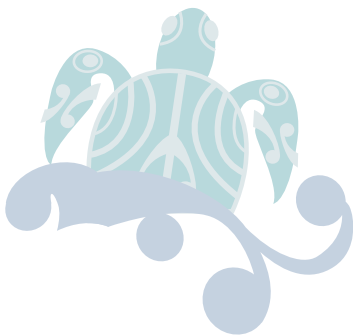
Gestion et conservation des espèces

Pêche aux bénéitiers et renforcement des capacités CITES

Un atelier régional sur la gestion durable de la pêche aux bénéitiers (Tridacnidae) et le renforcement des capacités CITES a été organisé en août aux Fidji. Il visait à identifier les initiatives nationales et régionales susceptibles d'assurer la viabilité écologique, sociale et économique de cette importante pêcherie. Cet atelier était d'autant plus pertinent que, depuis 30 ans, les pays et territoires insulaires océaniques approvisionnent le marché mondial de l'aquariophilie en espèces sauvages et d'élevage de plus en plus variées, parmi lesquelles le bénéitier. L'atelier a été organisé par la CPS, le PROE, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), avec le concours du Secrétariat de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) et de Species Management Specialists (SMS), de Canberra.

« Les pays et territoires insulaires du Pacifique approvisionnent le marché mondial de l'aquariophilie depuis plus de 30 ans. » »





Conservation des tortues marines

Symposium sur la biologie et la conservation des tortues marines

La 29^e édition du symposium sur la biologie et la conservation des tortues marines a eu lieu à Brisbane (Australie), du 14 au 19 février 2009. Le comité organisateur a invité le PROE à y coordonner une réunion des pays insulaires océaniques. Le symposium a notamment permis d'aborder des thèmes tels que le renforcement de la communication et l'établissement de réseaux à l'échelle locale, régionale et mondiale. Il visait à créer des liens entre les communautés et à doter les décideurs de tous niveaux des informations les plus récentes issues de la recherche sur les tortues marines et des programmes de conservation.

Grâce au concours financier du Conseil régional de gestion des pêches pour le Pacifique occidental, basé à Honolulu, et d'AusAID, des représentants de 17 pays et territoires membres du PROE ont pu assister au symposium. Leur participation leur a notamment permis :

- de mieux faire connaître les efforts de conservation des tortues marines déployés par les îles du Pacifique et de présenter des posters réalisés aux Îles Marshall, aux Palaos, en Polynésie française et à Vanuatu ;
- de mieux s'informer des multiples activités consacrées dans le monde à la biologie et à la conservation des tortues ;
- d'établir des contacts et des liens au plan international.



« Notre objectif consiste à mieux faire connaître les multiples activités consacrées dans le monde à la biologie et à la conservation des tortues. »

Surveillance des tortues et renforcement des capacités

Le marquage satellitaire des tortues marines, lancé dans le Pacifique en 2006 à l'occasion de l'Année océanique des tortues marines, a donné de très bons résultats. Fort de ce succès, le Secrétariat a rédigé en 2009 une nouvelle demande de financement en vue de poursuivre cette importante activité de suivi régional, en collaboration avec le Bureau du programme pour le Pacifique Sud du Fonds mondial pour la nature (WWF) et le programme de recherche sur les tortues marines de l'Administration nationale de l'océan et de l'atmosphère des États-Unis (NOAA). La demande de financement d'un projet portant sur le suivi des migrations des tortues marines après la ponte et le renforcement des capacités a été approuvée par le Fonds d'action pour la conservation marine de l'aquarium de Nouvelle-Angleterre. Ce projet cible les pays qui présentent des lacunes d'information flagrantes sur la migration des tortues après la ponte, tels que les Fidji, Kiribati, les Tonga, Tuvalu et Vanuatu.



Des écoliers de Polynésie française à la découverte des tortues marines. PHOTO – LUI BELL



« La remise à l'eau des spécimens échoués témoigne du succès des campagnes de conservation des tortues. »



Remise à l'eau d'une tortue échouée après le passage du tsunami, Samoa
PHOTO – LUI BELL

Sauvetage de tortues échouées après le passage du tsunami au Samoa

Le tsunami qui a submergé plusieurs parties des îles Samoa le 29 septembre 2009, a poussé de nombreux animaux marins vers le rivage, dont certains s'y sont échoués lorsque la vague s'est retirée. Outre les poissons de récif, de tailles variables, quelques tortues marines, requins et dauphins n'ont pu regagner la mer. En collaboration avec la Division de l'environnement et de la conservation (DEC) du Samoa, le Secrétariat a procédé à une évaluation des tortues marines sur l'île d'Upolu.

Des agents du PROE et du DEC ont observé et marqué plusieurs spécimens à la nageoire, pris des mesures et des échantillons de tissus à des fins d'analyse génétique, et relevé un certain nombre d'informations. Les résultats font état d'au moins 52 échouages de tortues marines (dont une majorité de tortues vertes). Sept ont été remises à l'eau par les agents du DEC ou du PROE. Au moins 41 auraient été libérées dès leur découverte par des communautés, des agents de la fonction publique, des employés d'établissements hôteliers ou des particuliers. Une tortue a été consommée. Le sort de trois autres spécimens signalés est indéterminé. Des spécimens morts auraient également été enterrés au village de Malaela.

La remise à l'eau des tortues échouées par les communautés et les particuliers témoigne du succès des campagnes de conservation des tortues au Samoa. La création d'aires marines protégées dans les districts de Safata et d'Aleipata semble notamment avoir contribué au nombre élevé de remises à l'eau.



Comptage des œufs de tortue braconnés, Bougainville. PHOTO – JEFF KINCH

Recensement de tortues-luth en Papouasie-Nouvelle-Guinée

Le PROE a procédé à une étude visant à recenser la population de tortues-luth nidifiant à Bougainville, dans le sud-est de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. L'étude a été financée par le Conseil de gestion des pêches dans le Pacifique occidental (WPRFMC). Aucune étude de terrain n'avait pas été réalisée à Bougainville depuis au moins 20 ans ; les seules données disponibles sur cette espèce en danger critique d'extinction provenaient de deux relevés aériens effectués en 2005 et en 2007. La nouvelle étude de terrain a produit des données extrêmement complètes sur les tortues-luth nidifiant à Bougainville, qui serviront de point de départ aux mesures de conservation.

Les conclusions indiquent que la population locale a prélevé des œufs dans la grande majorité des nids de tortues-luth. Sur les 46 nids recensés au cours de l'étude, 38 (soit 83 %) ont été retournés. Un programme de sensibilisation a été mené auprès de chaque communauté côtière susceptible d'abriter des sites de nidification. Les objections du programme consistaient à :

- recenser les connaissances de la population locale sur les tortues ;
- informer les communautés du déclin des populations de tortues-luth au plan local et international ;
- leur signifier qu'elles sont garantes du succès de la conservation des tortues.



Recensement des sites de nidification des tortues-luth en 2009, à Bougainville



Conservation des baleines et des dauphins

Approbation du plan de rétablissement des baleines à bosse

La mise à jour de 2008 de la liste rouge de l'UICN relative aux cétacés a fait passer la baleine à bosse de la catégorie « vulnérable » à la catégorie « préoccupation mineure » sur le plan mondial. Toutefois, une exception a été faite pour les populations de baleines à bosse d'Océanie (et de la mer d'Oman), qui ont été reclassées de la catégorie « vulnérable » à la catégorie « menacée ». Cette décision s'explique par le fait que la population de baleines à bosse d'Océanie a probablement diminué de plus de 70 pour cent au cours des trois dernières générations (depuis 1942). La plupart des petites populations reproductrices du Pacifique Sud se situent encore à des niveaux extrêmement bas, certaines d'entre elles (aux Fidji, par exemple) restant menacées d'extinction au niveau local.

Le plan de rétablissement est né d'une initiative coordonnée entre le Groupe de recherche pour les cétacés du Pacifique Sud (SPWRC) et le PROE, à laquelle a contribué une équipe de rétablissement multidisciplinaire de la région et des pays membres. Le plan de rétablissement, approuvé lors de la 20^e Conférence du PROE, portera sur huit des neuf domaines thématiques du Plan d'action régional pour 2008-2012 en faveur des baleines et des dauphins.

Collaboration avec la CMS

Le Secrétariat a collaboré sur plusieurs fronts avec la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS), notamment en faveur des cétacés et des dugongs.

Conservation des cétacés et de leurs habitats

La deuxième conférence des signataires du mémorandum d'entente pour la conservation des cétacés et de leurs habitats dans la région des îles du Pacifique s'est tenue à Auckland (Nouvelle-Zélande), les 28 et 29 juillet 2009.

Elle a notamment permis :

- l'adoption du Plan d'action régional en faveur des baleines et des dauphins pour la période 2008-2012 en tant que plan d'action du mémorandum d'entente, moyennant quelques modifications mineures proposées par l'Australie ;
- l'approbation de la demande de financement CMS/PROE pour un programme d'action conjoint relatif à certaines activités de la CMS dans la région des îles du Pacifique ;
- la création d'un groupe consultatif océanien sur le mémorandum d'entente relatif aux cétacés, dont la coordination sera assurée par la Société de conservation des baleines et des dauphins (WDCS) ;
- la signature du mémorandum d'entente par Pitcairn et deux organismes partenaires : Whales Alive et le SPWRC ;
- le lancement du site Web consacré au mémorandum d'entente, créé gracieusement par la WDCS ;
- l'adoption d'une proposition du SPWRC et du PROE consistant à élaborer un plan de rétablissement de la baleine à bosse d'Océanie.

Le mémorandum d'entente sur les cétacés dans les îles du Pacifique a été signé par 11 pays membres du PROE (Australie, États fédérés de Micronésie, Fidji, France, Îles Cook, Îles Salomon, Nioué, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa et Vanuatu) et Pitcairn, ainsi que sept organisations partenaires.

Conservation des dugongs

Un projet visant à renforcer la conservation des dugongs dans la région des îles du Pacifique a été lancé par la CMS et le PROE, grâce à un financement de la CMS et du Bureau PNUE/CMS d'Abu Dhabi. Le projet prévoit les activités suivantes :

- un atelier de renforcement des capacités d'étude des dugongs à l'aide de questionnaires ;
- le recueil d'informations sur l'état de conservation des dugongs dans les pays de l'aire de répartition qui sont membres du PROE (Îles Salomon, Nouvelle-Calédonie, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée et Vanuatu) ;
- l'évaluation de l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan d'action régional en faveur des dugongs pour la période 2008-2012 ;
- la définition des priorités relatives aux dugongs et à leur conservation dans la région.





Îlots Nu'ulua et Nu'utele, Upolu, Samoa. PHOTO – STUART CHAPE

« Les espèces prédatrices exotiques telles que le rat polynésien, introduit par les premiers colons humains, nuisent gravement à la faune sauvage autochtone. »

La dératisation des îlots Nu'utele et Nu'ulua

Nu'utele et Nu'ulua sont deux îlots situés au large de l'île principale d'Upolu : ils tirent leur spécificité de la forêt basse, en bon état de conservation, qui les recouvre, un habitat presque intégralement détruit sur les autres îles. Ils abritent également les derniers spécimens de gallicolombe de Stair du Samoa, disparue partout ailleurs. Ils constituent par ailleurs d'importants sites de nidification pour les oiseaux de mer, malgré la disparition des grandes colonies nicheuses d'autrefois, attaquées et décimées par les rats. Les rats s'attaquent également à d'autres espèces animales et nuisent de plusieurs manières à l'écosystème forestier. Ils représentent le principal obstacle au rétablissement d'un écosystème de forêt basse quasiment intact au Samoa. Les forêts basses représentent l'habitat terrestre le plus menacé du Pacifique. La sauvegarde de ces îles n'est pas seulement une priorité nationale mais aussi régionale.



Préparation de l'hélicoptère par le personnel du MNRE avant l'épandage d'appâts raticides. PHOTO – STUART CHAPE



« Les forêts basses représentent l'habitat terrestre le plus menacé du Pacifique. La sauvegarde de ces îles n'est pas seulement une priorité nationale mais aussi régionale. »



Gallicolombe de Stair prise dans un filet japonais.
PHOTO – STUART CHAPE

Des crédits ont été obtenus en 2009 auprès du Fond de partenariat pour les écosystèmes critiques, par l'entremise du Programme pour le Pacifique de Conservation International, pour financer un projet de dératisation. La méthode la plus efficace sur des îles d'une telle superficie, au relief escarpé, consiste à lâcher, par hélicoptère, des appâts à action rapide mais également à décomposition rapide pour limiter au minimum leur impact sur les autres espèces animales. Par ailleurs, les appâts sont conçus pour repousser les oiseaux et les reptiles, et sont inoffensifs pour les invertébrés tels que les crabes. Un hélicoptère acheminé de Nouvelle-Zélande a effectué l'épandage des appâts en août et en septembre, et les observations ultérieures n'ont révélé aucun signe de présence des rats. Deux ans d'observations supplémentaires seront nécessaires avant de pouvoir crier victoire.

Par mesure de précaution, 26 gallicolombes de Stair ont été capturées et gardées en captivité hors de Nu'utele pendant l'opération d'éradication. Elles ont ensuite été relâchées sur l'île. Les observations n'ont révélé aucune incidence visible de l'appâtage sur les gallicolombes de Stair laissées sur l'île.

Premier projet du genre en Polynésie, il démontre l'efficacité de moyens technologiques sophistiqués de lutte contre les espèces envahissantes dans de petits pays océaniques. Le projet a été géré par le PROE, exécuté par le MNRE (Samoa), avec le concours technique des services de conservation néo-zélandais, de l'Initiative océanique sur les espèces envahissantes et d'autres partenaires ; il atteste de l'intérêt et de l'efficacité d'une action menée en partenariat.



Faleafaga Toni Tipamaa, Directeur adjoint de la Division de l'environnement et de la conservation du MNRE, avec une gallicolombe de Stair prise dans un filet japonais.

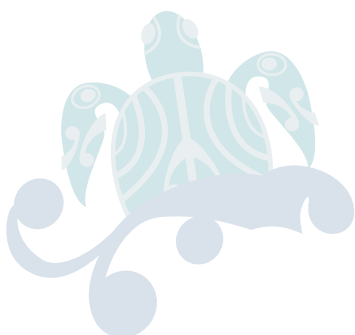
PHOTO – STUART CHAPE





POLLUTION ET DÉCHETS

« L'accent est placé sur le renforcement des capacités au travers d'un programme de formation des formateurs. »



Stratégie régionale de gestion des déchets solides

L'action entreprise au niveau régional en matière de gestion des déchets solides se traduit dans les pays par la mise en œuvre de stratégies nationales de gestion des déchets solides. En 2009, le Secrétariat a fourni une assistance aux États fédérés de Micronésie, aux Fidji et aux Îles Salomon pour élaborer, achever ou mettre en œuvre leurs stratégies de gestion des déchets solides. Le gouvernement des Îles Salomon a approuvé sa stratégie nationale en juillet 2009. Les Fidji ont entamé la mise en œuvre de la stratégie nationale approuvée pour la période 2008-2010 lors d'un atelier de consultation consacré à l'élaboration d'une stratégie de communication. Le Secrétariat a fourni un conseiller juridique à Vanuatu en vue de l'élaboration d'un projet de loi sur la gestion des déchets solides.

L'initiative régionale pour la gestion des déchets solides de l'Agence française pour le développement (AFD), évaluée à un million d'euros, a été approuvée en fin d'année 2009 pour une mise en œuvre prévue en début d'année 2010. Le principal objectif de l'initiative, exécutée par le PROE, consiste à renforcer les capacités de gestion des déchets au travers d'un programme de formation des formateurs. L'élaboration d'un programme de recyclage des huiles usagées et l'octroi d'un soutien aux pays et territoires de la région dans l'élaboration de demandes de financement figurent parmi les autres activités prévues au titre de l'initiative. Ce projet de l'AFD sert également à cofinancer un projet plus vaste du PNUE intitulé « Projet de réduction des rejets de polluants organiques résistants par une meilleure gestion des déchets solides et dangereux » et financé au titre de l'Alliance FEM-Pacifique pour un avenir viable. Ensemble, les projets du PNUE et de l'AFD fourniront les ressources indispensables à la gestion des déchets dans la région.



Déchets dangereux

POP

L'article 16 de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POP) prévoit une évaluation de l'efficacité de celle-ci quatre ans après la date de son entrée en vigueur, et périodiquement par la suite. La première année d'évaluation doit notamment servir à établir des concentrations de référence de POP dans l'air et le lait maternel par le biais d'un Programme mondial de surveillance. Le projet du PNUE intitulé « Programme de surveillance mondiale des POP dans la région des îles du Pacifique » contribue au Programme de surveillance mondiale par le biais d'activités de surveillance nationale destinées à établir les concentrations de référence de POP aux Fidji, aux Îles Salomon, à Kiribati, à Nioué, aux Palaos, au Samoa et à Tuvalu. Le PROE est membre du comité de pilotage du projet ; en 2009, le Secrétariat a fourni un soutien technique aux pays participants au cours de l'atelier inaugural de l'initiative. Le PROE poursuivra son soutien jusqu'à échéance du projet, en 2010.

Fort de son rôle dans le Projet de gestion des POP dans les pays insulaires océaniques, mis en œuvre entre 1997 et 2006 grâce à un financement de l'AusAID, le Secrétariat du PROE a également participé à la production d'une publication mondiale du PNUE sur les bonnes pratiques de gestion des substances chimiques. Les enseignements tirés de ce projet pourraient s'avérer utiles pour d'autres pays, et revêtiront une grande importance pour les futurs travaux consacrés aux POP dans la région du Pacifique insulaire.

Gestion des substances chimiques

Le Secrétariat a fourni un appui à l'Organisation mondiale de la santé et aux pays insulaires océaniques dans l'élaboration et la soumission d'une demande de financement d'un projet de Réseau d'information sur l'empoisonnement dans le Pacifique (PINP) soumise dans le cadre de l'Approche stratégique de la gestion internationale des substances chimiques (SAICM). Le PINP concerne les Îles Cook, les Îles Salomon, Kiribati, le Samoa et les Tonga. Il conduira à la mise en place d'un réseau pilote de bureaux d'information sur l'empoisonnement dans les îles du Pacifique, destiné à renforcer de manière sensible les moyens dont dispose la région pour lutter contre l'empoisonnement lié aux produits chimiques. Le réseau sera relié au Centre d'information national sur l'empoisonnement de Nouvelle-Zélande, et contribuera notamment à l'identification de pesticides dont la formule est particulièrement dangereuse et de produits de substitution plus sûrs.

Substances appauvrissant la couche d'ozone

Les activités sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone (SAO) ont été axées sur la mise en œuvre dans les pays. Le Secrétariat a aidé Vanuatu à rédiger une législation et des règlements connexes sur l'usage des SAO.

Le Secrétariat a maintenu son engagement auprès des pays qui ne satisfont pas encore aux exigences réglementaires et législatives du Protocole de Montréal. L'objectif consiste à leur permettre de s'y conformer pleinement et de bénéficier des crédits annuels additionnels destinés au renforcement institutionnel. Les autres pays devraient achever la formation de leurs agents des douanes en 2010, s'acquittant ainsi de leurs dernières obligations et mettant fin au projet de stratégie régionale.

Un atelier sur la création d'un réseau de professionnels des SAO a eu lieu en juin 2009 au Samoa. Les premières discussions ont débuté sur la possibilité d'une nouvelle stratégie visant d'autres SAO tels que les hydrochlorofluorocarbures. Ce travail se poursuivra en 2010.

Pollution marine

Stratégie PACPOL révisée 2010-2014

Des progrès importants ont été accomplis grâce à la stratégie 2000-2005 du PACPOL, le Programme pour la prévention de la pollution marine dans le Pacifique. Les activités menées à bien entre 2006 et 2009 ont suivi les orientations préconisées dans la stratégie régionale. L'heure est toutefois venue d'examiner la stratégie existante pour dresser le bilan des réalisations, identifier les lacunes et définir les nouvelles priorités pour les cinq années à venir.

Élaborée en 2009, la Stratégie PACPOL révisée 2010-2014 reflète les priorités de la région dans la lutte contre la pollution marine par les navires ; ses énoncés de mission et de vision ont été modifiés comme suit.

La mission de la Stratégie PACPOL pour la période 2010-2014 consiste à

« protéger la santé publique, la sécurité, l'environnement et les ressources naturelles des îles du Pacifique contre les effets de la pollution marine par les navires. »

Afin de remplir cette mission, dans l'intérêt des pays et territoires insulaires océaniques, la vision du PACPOL est celle

« d'une population océanique mieux armée pour prévenir, réduire au minimum et atténuer la pollution marine par les navires. »



Atelier régional d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures de niveau II (Fidji) – Déploiement de matériel dans le port.
PHOTO — RUOIKABUTI TIOON

La Stratégie PACPOL révisée sera mise en œuvre au travers de 23 nouveaux plans d'action reposant sur cinq principes fondamentaux. L'accent a été placé sur la prévention, plutôt que sur l'atténuation, de la pollution marine. Les lois et conventions élaborées et adoptées aujourd'hui doivent permettre aux populations et aux enfants océaniques de continuer à jouir de l'environnement propre et sain des pays insulaires dans les années à venir.

Formation régionale sur les déversements d'hydrocarbures

En septembre et octobre 2009, le PROE, en partenariat avec l'Organisation maritime internationale (OMI), a dispensé, à Suva, un cours de formation de cinq jours sur l'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures de niveau II, selon la classification OMI. Une assistance a été fournie par l'Office australien de sécurité maritime, en collaboration avec le Programme maritime régional de la CPS. L'Administration chargée de la sécurité maritime aux Îles Fidji (FIMSA), Fiji Ports Corporation Limited et des compagnies pétrolières implantées aux Fidji (BP, Mobil et Total) ont également apporté leur concours. Ont bénéficié de la formation 29 agents des autorités portuaires des États fédérés de Micronésie, des Fidji, des Îles Cook, des Îles Salomon, de Kiribati, de Nioué, de Nauru, du Samoa, des Tonga et de Vanuatu, ainsi que des représentants de la FIMSA et des trois compagnies pétrolières précitées.

L'atelier visait quatre objectifs :

- doter les participants des outils nécessaires pour mieux évaluer les risques et planifier et préparer les interventions en cas de déversements en mer ;
- passer en revue les dernières évolutions, aborder des questions nouvelles découlant du cours précédent ou apparues depuis celui-ci, et faciliter la prise de contact avec d'autres intervenants en cas de déversement d'hydrocarbures ;
- permettre aux participants d'inspecter et de mieux connaître l'équipement d'intervention dont dispose la région en cas de déversements d'hydrocarbures ;
- acquérir une expérience pratique au cours d'un exercice de déploiement de matériel d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures.

Certains participants de la région avaient déjà suivi des formations en Australie, en Nouvelle-Zélande, aux États-Unis et en France, mais c'est la première fois qu'une formation régionale à l'intervention en cas de déversements de niveau II était organisée dans le Pacifique. À l'unanimité, les participants ont recommandé de multiplier les formations de ce type, dans différents pays de la région.

Le programme du cours de formation prévoyait par ailleurs deux exercices pratiques : le déploiement d'un barrage flottant le long du rivage et le déploiement d'un ponton.



Participants à la formation régionale sur l'étude biologique préliminaire dans les ports après l'inspection du ponton.
PHOTO – ANTHONY TALOULI

Gestion des eaux de ballast et formation sur l'étude biologique préliminaire dans les ports

Le Secrétariat a dispensé un cours régional de formation élémentaire à la gestion des eaux de ballast des navires, suivi d'une formation spécialisée sur l'étude biologique préliminaire dans les ports, organisée en mars 2009, à Suva (Fidji). Les formateurs ont utilisé le Manuel mondial de formation à la gestion des eaux de ballast (« Globallast »), élaboré selon la méthode UN Train-X du programme TRAIN-SEA-COST. Cette méthode repose sur la formation de formateurs, invités ensuite à organiser des ateliers comparables dans leurs pays respectifs. Vingt-sept participants, dont 10 femmes, venus des États fédérés de Micronésie, des Fidji, des Îles Cook, des Îles Marshall, de Kiribati, de Nauru, de Nioué, des Palaos, de Papouasie-Nouvelle-Guinée, du Samoa, des Tonga, de Tuvalu et de Vanuatu ont suivi cette formation.

L'atelier visait à :

- harmoniser les connaissances et compétences de tous les participants ;
- promouvoir une mise en œuvre uniforme de la Convention internationale pour la gestion des eaux de ballast, adoptée par l'OMI en 2004 ;
- doter la région des capacités requises pour proposer des formations comparables aux parties prenantes dans les pays ;
- fournir une formation théorique et pratique sur la planification et la réalisation d'une étude biologique préliminaire dans les ports en cas d'introduction d'organismes



Participants à l'atelier de Suva sur l'étude biologique préliminaire dans les ports. PHOTO - Dr POSA SKELTON



Dépôt d'ordures dans une rivière, Îles Salomon. PHOTO – STUART CHAPE

« En 2009, le Secrétariat a continué de veiller à l'exécution des initiatives du Plan Pacifique relatives au changement climatique, à la biodiversité, aux déchets et au financement de l'environnement, ainsi qu'à leur suivi et à la préparation des rapports associés. »

GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE

Intégration et renforcement des SNDD

Le Secrétariat continue d'aider les pays insulaires océaniques à formuler, à renforcer et à mettre en œuvre leurs stratégies nationales de développement durable (SNDD), et à intégrer les préoccupations environnementales dans la planification du développement et les processus décisionnels nationaux.

Les efforts d'intégration du PROE ont été principalement menés à bien et coordonnés au travers du Partenariat d'appui régional océanique en faveur des SNDD. Il consiste en une association volontaire d'organisations de développement régionales et internationales qui fournissent une assistance technique conjointe aux pays membres dans l'élaboration et la mise en œuvre des SNDD. Ce partenariat est coordonné par le Groupe de travail sur le développement durable du CORP, sous la houlette du PROE et du Secrétariat du Forum des îles du Pacifique, pour le compte du CORP, et par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, pour les institutions des Nations Unies.

Le PROE a participé à une équipe de conseillers techniques régionaux, coordonnée par le partenariat SNDD, qui a fourni une assistance technique conjointe à Nauru dans l'évaluation de sa SNDD 2005-2025. La SNDD de Nauru révisée en 2009 comporte désormais une forte composante environnementale et tient compte de la nécessité impérieuse d'une gestion durable des ressources naturelles.

En collaboration avec la SOPAC, le Secrétariat a également fourni une assistance à Nioué dans l'élaboration de sa politique nationale sur le changement climatique. Cette initiative fait suite à un travail de révision du plan stratégique national 2009-2013 de Nioué réalisé par le PROE et le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique en 2008. La gestion environnementale s'y voit accorder une place considérablement accrue et le changement climatique y est identifié comme domaine de préoccupation prioritaire.

Plan Pacifique et changement climatique

L'un des rôles clés du PROE consiste à promouvoir une meilleure sensibilisation au développement durable et une prise en compte accrue de l'environnement au niveau régional. En 2009, le Secrétariat a donc continué de veiller à l'exécution des initiatives du Plan Pacifique relatives au changement climatique, à la biodiversité, aux déchets et au financement de l'environnement, ainsi qu'à leur suivi et à la préparation des rapports associés. Ce travail a notamment porté sur l'identification et l'élaboration d'initiatives régionales prioritaires devant être approuvées par les dirigeants du Forum des îles du Pacifique, par le biais des directeurs du CORP et du Comité d'action du Plan Pacifique. Le changement climatique reste donc une priorité régionale pour 2010.

Commission du développement durable

La 17^e session de la Commission du développement durable des Nations unies s'est tenue en mai 2009. Elle a permis de faire le bilan des progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme Action 21, de la Déclaration du Millénaire, du Plan d'application de Johannesburg et de la Stratégie de Maurice. Les participants à la 17^e session se sont penchés sur des questions stratégiques relevant des domaines thématiques de l'agriculture, du développement rural, de la gestion et de la dégradation des terres et de la sécheresse, et sur les mesures prises dans ces domaines aux échelons national et régional. Le Secrétariat a appuyé la participation des pays et territoires insulaires océaniques à la 17^e session en rédigeant des documents d'information sur les politiques régionales.

Évaluation environnementale et planification

En 2009, le PROE a continué de renforcer les capacités des pays et territoires insulaires océaniques sur les études d'impact sur l'environnement (EIE) en tant qu'outil de décision. Le Secrétariat a organisé des formations sur les EIE à Kiribati, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, aux Tonga, à Tuvalu et à Vanuatu. La formation dispensée à Tuvalu s'est concentrée sur l'application du processus d'EIE aux activités de développement du lagon telles que le creusement de chenaux de navigation, l'extension de quais et l'exportation de bêche-de-mer (holothurie séchée). Le Vanuatu s'est intéressé au développement côtier, et notamment, à la planification de marinas et de complexes hôteliers, et à l'exploitation de carrières d'agrégats. L'atelier organisé aux Tonga a été

consacré à la modernisation du quai royal, au remblayage du lagon et aux activités d'extraction de sable. La formation dispensée à Kiribati a porté sur diverses activités de développement, et notamment sur celles ayant un impact sur le tracé du littoral et les eaux du lagon telles que l'amélioration des routes et le remblayage. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, la formation s'est concentrée sur le secteur minier. Le Secrétariat œuvre à l'élaboration d'outils favorisant la prise en compte du changement climatique et des catastrophes naturelles dans l'évaluation des risques, en vue de renforcer le processus d'EIE. Le travail a commencé en Papouasie-Nouvelle-Guinée et se poursuit actuellement.

Parc national O le Pupu Pue, Samoa. PHOTO – STUART CHAPE



Rapports au titre d'AME et sur l'état de l'environnement

Le Secrétariat, en collaboration avec le PNUE et d'autres partenaires, a continué d'aider les pays insulaires Membres à établir les rapports thématiques ou sectoriels requis au terme d'accords multilatéraux sur l'environnement (AME) et à améliorer leurs capacités d'évaluation régulière de l'état de l'environnement. Ce travail a notamment donné lieu à une collaboration avec le ministère australien de l'environnement, de l'eau, du patrimoine et des arts (DEWHA) en vue d'intégrer la diversité biologique à la planification du développement à l'échelon national. Ces principes ont été introduits lors de la première conférence régionale océanienne sur les processus d'intégration des AME dans les EIE et autres évaluations et processus nationaux de planification des politiques, qui s'est tenue à Apia en novembre 2009. Une assistance a été fournie à la Papouasie-Nouvelle-Guinée et aux Tonga sur les méthodes d'établissement de leur prochain rapport sur l'état de l'environnement ; des préparatifs ont été lancés par le PROE et le PNUE en vue de l'établissement d'un rapport sur l'état de l'environnement régional en 2010.

Contributions du FEM dans le Pacifique

Les efforts de l'Alliance FEM-Pacifique pour un avenir viable ont visé en premier lieu à optimiser l'accès des pays insulaires océaniques aux ressources du FEM dans le cadre de sa quatrième reconstitution.

Plusieurs études réalisées au cours des dix dernières années ont montré que la part des ressources du FEM attribuée aux pays insulaires océaniques était disproportionnellement faible par rapport à leur apport bénéfique potentiel à l'environnement mondial et à leur contribution à un développement écologiquement durable. Depuis la création du FEM en 1991, les 14 pays insulaires océaniques n'ont bénéficié que d'environ 84 millions de dollars américains, soit 5,6 millions par an sur les 15 dernières années – des fonds consacrés en grande partie à des activités habilitantes. Grâce au concours financier d'AusAID et de NZAID, le Pacifique a réagi à la situation en créant un poste de conseiller chargé de l'assistance du FEM pour renforcer la capacité des pays insulaires océaniques à obtenir des crédits du FEM. En consultation avec le Groupe de travail d'ambassadeurs des pays insulaires océaniques à New York et le PROE, la directrice générale et présidente du FEM a lancé en 2007 l'Alliance FEM-Pacifique pour un avenir viable.

Le montant total indicatif de l'Alliance FEM-Pacifique pour un avenir viable, près de 100 millions de dollars américains au titre de la 4^e reconstitution, est désormais quasiment acquis. Les progrès accomplis au cours de ces trois dernières années par les pays insulaires océaniques pour obtenir les crédits nécessaires au financement de projets nationaux et régionaux importants ont été considérables. L'apport bénéfique de la région à l'environnement mondial, régional et national, et sa contribution à un développement écologiquement durable prendront corps au travers de projets menés dans les domaines cible de l'Alliance. La répartition des crédits est présentée dans le tableau ci-dessous.

La quasi-totalité des crédits de l'Alliance FEM-Pacifique pour un avenir viable ont été obtenus en fin d'année, avant la conclusion de la 4^e reconstitution des ressources du FEM, en juin 2010. Les efforts se poursuivront pour perpétuer cet élan en faveur des pays insulaires océaniques au cours de la 5^e reconstitution des ressources, qui a débuté en juillet 2010.

Tableau : Crédits de l'Alliance FEM-Pacifique par domaine

Domaine d'intervention	Crédits alloués par le FEM(\$US)
Diversité biologique	37 715 220
Adaptation au changement climatique	30 392 000
Atténuation des conséquences du changement climatique	14 700 000
Eaux internationales	10 722 950
POP	5 307 750
Total	98 837 920

Le PROE a également répondu à des demandes d'assistance technique des Membres liées à des besoins particuliers en matière d'environnement et de planification d'activités de développement. Le soutien apporté a concerné : des exercices d'évaluation environnementale rapide et de planification pour un rétablissement précoce, et des mesures visant à remédier aux conséquences du tsunami de 2009. Le Secrétariat a fourni cette assistance au Samoa en collaboration avec le PNUE, Conservation International, l'UNESCO, le PNUD, la SOPAC et le MNRE (Samoa).





« La Journée mondiale des zones humides, la Journée mondiale de l'environnement et la Journée mondiale de la diversité biologique ont été largement célébrées dans toute la région. »

Aire marine protégée, Chelbacheb, Palaos. PHOTO – STUART CHAPE

COMMUNICATION, ÉDUCATION ET SAVOIR

L'année 2009 ayant été déclarée Année océanique du changement climatique, ce dernier a dominé les activités d'éducation et de communication du Secrétariat, décrites au chapitre correspondant du présent rapport.

La commémoration de plusieurs journées internationales des Nations Unies a figuré en bonne place dans les programmes d'activités annuelles de plusieurs Membres. La Journée mondiale des zones humides, la Journée mondiale de l'environnement et la Journée mondiale de la diversité biologique ont été largement célébrées dans toute la région. Le Secrétariat a contribué à la coordination des célébrations consacrées à la Journée internationale des zones humides 2009, au travers de campagnes d'information adressées

aux médias, de concours de rédaction dans les écoles et d'exposés pédagogiques ; il a également lancé des projets financés au titre du Fonds Ramsar de petites subventions aux Fidji, aux Îles Marshall, aux Palaos et au Samoa.

Parmi les activités entreprises par le PROE en 2009 pour renforcer les capacités de communication et d'éducation, on retiendra l'organisation d'un atelier de marketing social à l'occasion du Festival océanien de la jeunesse, un partenariat avec l'Université du Pacifique sud dans le cadre d'ateliers destinés aux jeunes sur le thème du développement durable et l'élaboration d'un programme de formation sur le changement climatique conçu pour les journalistes. Le programme de formation des médias a permis à un groupe de journalistes de suivre une formation spécialisée avant de se rendre à la 15^e Conférence des Parties.

Le Secrétariat a reçu des demandes d'assistance technique et financière en matière de communication et d'éducation de la part des États fédérés de Micronésie, des Fidji, des Îles Cook, de Kiribati et du Samoa. Ces demandes concernaient notamment l'élaboration d'un cadre de communication pour les services de l'environnement et de la conservation de Kiribati et l'élaboration d'un programme d'éducation à l'environnement aux EFM. Il sera donné suite à ces deux demandes en 2010. Les Fidji ont bénéficié d'un appui technique au niveau national en vue de l'élaboration d'un projet de stratégie de communication sur la gestion des déchets solides.

Réseau océanien d'information sur l'environnement

Le développement et la coordination du Réseau océanien d'information sur l'environnement ont continué, en 2009, de figurer parmi les grandes priorités du Centre d'information et de documentation du PROE en matière de gestion des connaissances. Les Fidji et Tuvalu ont bénéficié d'un soutien pour l'installation de logiciels et l'élaboration de bases de données et d'une assistance in situ. Un atelier régional de formation à la gestion des connaissances pour le secteur de l'information sur le milieu marin a été organisé aux Fidji. Le renforcement des ressources disponibles dans les bibliothèques virtuelles du Réseau océanien d'information sur l'environnement a été privilégié en 2009. Un certain nombre de mécanismes d'échange ont été mis au point, dont une « bibliothèque virtuelle d'enseignements et de bonnes pratiques en gestion de l'environnement » et un mécanisme d'échange de supports consacrés au changement climatique.

La collaboration avec le PIMRIS en vue de l'élaboration d'un portail régional d'information en ligne sur le milieu marin a marqué l'un des temps forts de l'année. Le « Portail d'information sur le milieu marin des îles du Pacifique » est un projet mené en collaboration par le Système d'information sur les ressources marines des îles du Pacifique et le Programme d'échange des données et de l'information océanographiques de la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO (bureau du projet situé à Ostende, en Belgique). Son rôle consiste à améliorer l'accès de la communauté des îles du Pacifique à l'information sur le milieu marin. Le portail propose des actualités, des articles et des répertoires de sites web en rapport avec les pêcheries océaniques et l'environnement côtier et marin du Pacifique.

Centre d'information et de documentation (CID)

En 2009, le Centre d'information et de documentation a renforcé l'accès aux publications spécialisées en souscrivant à la base d'archives de revues spécialisées multidisciplinaire en ligne (JSTOR) et a continué d'étendre la gamme de bases de données et de répertoires numériques disponibles. L'identification de ressources électroniques susceptibles de compléter le fond de la bibliothèque en ligne du réseau océanien d'information sur l'environnement s'est également poursuivie. Le personnel du CID a continué de recenser, d'acquérir et de cataloguer des informations essentielles sur l'environnement océanique et a répondu à de nombreuses demandes de références et de recherches provenant de toute la région, outre les demandes d'informations et de publications concernant le PROE. Le CID a également continué d'étendre et de renforcer ses liens avec les bibliothèques nationales et universitaires de la région, fidèle à son engagement de faciliter l'accès aux documents du PROE et aux autres données environnementales critiques pour les communautés océaniques, sous format numérique ou traditionnel.

TI et renforcement institutionnel

En juin 2009, l'équipe chargée des technologies de l'information (TI) a équipé le Secrétariat d'un système de visioconférence. Le système a déjà permis de réaliser des économies : plusieurs agents de l'organisation ont opté pour la visioconférence et consacré les crédits de voyage ainsi économisés à des projets plus importants.

En réponse à la 61^e recommandation de l'Évaluation indépendante de l'organisation, appelant le Secrétariat à accroître son efficacité et son efficacité, la base de données des manifestations a été remaniée. L'équipe chargée des technologies de l'information a travaillé en étroite coopération avec les agents des programmes pour transformer la base de données interne des manifestations et des voyages en une base de données intégrée sur l'exécution du plan de travail annuel. Outre les rapports habituels sur les voyages et les manifestations, la base de données fournit désormais des informations sur le suivi des résultats, le rapport annuel, les rapports de pays, le calendrier des événements et des activités. La base de données rebaptisée renforce considérablement les capacités internes de gestion des connaissances du PROE et permet de produire un ensemble de rapports utiles tant pour le Secrétariat que pour les Membres.

La formation annuelle du personnel aux technologies de l'information s'est déroulée en milieu d'année 2009 et l'ancien serveur web a été remplacé par un serveur plus rapide.



Les représentants officiels du PROE réunis lors de la 20^e Conférence du PROE, à Apia (Samoa), en novembre 2009

ADMINISTRATION

« La 20^e Conférence du PROE a contribué à redynamiser et à recentrer l'organisation. »

Pendant la plus grande partie de l'année 2009, le Secrétariat a fonctionné sans directeur ni directeur du programme Avenirs océaniques. Ce dernier poste est resté vacant d'août 2008 à décembre 2009, et le premier de janvier à octobre 2009. En septembre, le directeur des services généraux est également parvenu au terme de son mandat.

La période de janvier à juillet 2009 a été particulièrement éprouvante pour l'équipe de direction et la majorité du personnel des programmes, qui ont consacré un temps considérable aux discussions relatives à la réforme des organisations régionales dans la Pacifique. Ils ont notamment rédigé des documents exposant la position de l'organisation, produit des informations, et participé à des discussions parfois vives, longues et extrêmement complexes avec la SOPAC et la CPS sur le Cadre institutionnel régional. Les membres du Secrétariat ont d'abord jugé décevants les résultats de la réunion conjointe des organes directeurs de la SOPAC, de la CPS et du PROE, qui s'est déroulée aux Fidji en juillet 2009, le PROE ne s'étant vu attribuer qu'un nombre limité de fonctions supplémentaires. Rétrospectivement, toutefois, cette répartition a permis de renforcer les atouts de l'organisation, ainsi que l'offre de services et de programmes à ses pays et territoires membres.

Un effort concerté a été entrepris en fin d'année 2009 pour renforcer les normes institutionnelles de l'organisation en tenant compte des principaux constats dressés lors de l'Évaluation indépendante de 2008 et de l'Évaluation institutionnelle réalisée par l'Union européenne en 2009. L'équipe de direction a été renforcée par l'arrivée du nouveau directeur et de la nouvelle directrice du programme Avenirs océaniques.

L'équipe de direction, dans sa nouvelle composition, bénéficie du soutien d'un conseiller chargé du renforcement des capacités institutionnelles, détaché auprès du Secrétariat par le DEWHA (Australie) pour une période initiale de 12 mois, puis prolongée jusqu'en décembre 2010.

Le temps fort de l'année a été la 20^e Conférence du PROE à Apia (Samoa) en novembre, qui a contribué à redynamiser et à recentrer l'organisation.

Ressources humaines

L'engagement pris par le Secrétariat de renforcer la gestion et le développement des ressources humaines de l'organisation s'est traduit par le reclassement du poste d'agent administratif principal, rebaptisé directeur des ressources humaines et de l'administration. Le travail d'élaboration et de révision de politiques et de procédures clés dans la gestion des ressources humaines s'est poursuivi pour veiller à ce que les décisions de la direction soient justes et équitables pour l'ensemble du personnel, tout en reflétant les meilleures pratiques internationales. Tout le personnel a pu participer à la première enquête de satisfaction réalisée par le PROE; elle compte désormais parmi les activités annuelles de l'organisation et vise à mesurer le moral des effectifs et favoriser la participation de ces derniers à l'élaboration des grandes politiques de personnel. L'Examen triennal des conditions générales applicables aux cadres professionnels et aux agents de soutien a été achevé. Certaines recommandations clés sur les conditions applicables au personnel ont été adoptées, dont notamment la nécessité de procéder à une évaluation de tous les postes. On citera également l'approbation de principe du nouveau barème de rémunération commun à toutes les organisations du CORP proposé par les consultants. Le Secrétariat a continué de jouer un rôle actif au sein du Groupe de travail sur l'harmonisation du CORP chargé d'évaluer et d'aligner les rémunérations afin que les conditions applicables au personnel soient conformes aux besoins de chaque organisation, aux principes harmonisés des organisations du CORP et aux meilleures pratiques internationales.

Le service des archives de l'organisation a continué de fournir des services de correspondance et d'archivage au Secrétariat; les services administratifs ont continué d'assurer l'administration et l'entretien des locaux et des biens du Secrétariat, en veillant notamment à la réalisation d'importants et nécessaires travaux de réparation et d'amélioration.

Effectifs

Le nombre de postes pourvus au sein du Secrétariat est resté à 64, dont 59 % occupés par des cadres professionnels et 41 % par des agents de soutien. À la fin de l'année, 84 % des postes étaient pourvus et 5 % étaient en cours de recrutement tandis que les 11 % restants (relevant tous des services généraux) devaient faire l'objet d'une évaluation concernant leur maintien, leur reclassement ou leur suppression. Au total, sept nouveaux agents ont rejoint le PROE dont deux membres de l'équipe de direction : le directeur, en octobre, et la directrice du programme Avenirs océaniques, en décembre. Un stagiaire a été recruté à court terme pour coordonner l'Année océanique du changement climatique. Neuf agents ont quitté l'organisation en 2009, dont l'ancien directeur, dont le mandat de six ans a pris fin en janvier. Deux étaient des agents de soutien. Quatre cadres professionnels sont parvenus au terme de leur contrat tandis que les autres ont quitté l'organisation pour poursuivre leur carrière ou leurs études, ou pour des raisons personnelles.

Sur les postes pourvus de cadres professionnels, 76 % étaient occupés par des insulaires océaniques, 18 % par des ressortissants d'autres pays membres et 6 % par des ressortissants de pays non membres; 30 % des postes étaient occupés par des femmes et 70 % par des hommes. La répartition des postes (cadres professionnels et agents de soutien compris) était toutefois équilibrée entre les hommes et les femmes.

Finances

La 19^e Conférence du PROE a approuvé en 2008 le budget du Secrétariat pour l'année 2009, qui s'élève à 7,64 millions de dollars É.-U. Vingt-neuf pour cent des dépenses totales approuvées ont été allouées à la direction générale et au soutien administratif et 71 % à la mise en œuvre des programmes.

Concernant les recettes, 17 % (soit 1 297 572 dollars É.-U.) devaient provenir des contributions des Membres, 8 % d'intérêts bancaires et d'autres sources et 75 % des bailleurs de fonds. À la fin de l'exercice, la part des fonds recueillis et des programmes mis en œuvre représentait 88 % des objectifs du programme de travail et du budget approuvés.

Le Secrétariat a le plaisir d'indiquer, comme les années précédentes, que les commissaires aux comptes (Lesa ma Penn) ont approuvé sans réserve les opérations financières du Secrétariat.

Le personnel du PROE en 2009 PHOTO –PROE



Finances 2009

Fonds des bailleurs et contributions des Membres (\$US)

Donateur	Solde au 1 ^{er} janv. 09	Recettes	Dépenses	Autres ajustements	Solde au 31 déc. 09
Admin. nationale de l'océan et de l'atmosphère (É.-U.)	31 297		(111 720)		(80 424)
AusAID Extrabudgétaire	94 375	715 442	(648 557)	(63 316)	97 944
AusAID Extra-extrabudgétaire	176 155	855 786	(326 910)	(211)	704 820
Autres fonds	152 525	208 822	(231 822)	245 349	374 874
Banque asiatique de développement	(4 508)			4 508	
Bureau des services d'appui aux projets	7 965		(910)		7 055
Bureau régional pour l'Océanie de l'UICN	911		(451)	(460)	-
Commission éco. et sociale pour l'Asie et le Pacifique	11 932		(3 146)		8 786
Conseil de gestion des pêches dans le Pacifique occ. (É.-U.)	4 905	117 841	(111 166)		11 579
Conservation International	(5 394)	367 320	(245 088)		116 838
Conservation International Development	1 387		(1 387)		-
Contributions supplémentaires des É.-U.	—		(2 577)	2 577	-
Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désert.	1 592		(1 592)		-
Départ. des terres et des ressources naturelles (É.-U.)	28 000	2 000	(27 157)		2 843
Département d'État américain (É.-U.)	60 000	70 000	(58 727)		71 274
Gouvernement britannique	8 806		(8 806)		—
Gouvernement canadien	(19 853)	116 038	(101 212)		(5 027)
Gouvernement français	140 916	191 247	(302 149)	(32 630)	(2 616)
Gouvernement japonais	19 626	204 751	(215 500)		8 877
Gouvernement suisse	(12 983)	84 798	(90 609)		(18 794)
Haute commission britannique	9 208	16 482	(2 830)		22 860
Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche	26 558	155 521	(74 100)		107 979
Institut finlandais de météorologie	—	54 800	(48 397)		6 403
John D & Catherine T MacArthur Foundation	71 366		(64 099)	(546)	6 721
Ministère de l'Énergie/Université Los Alamos (É.-U.)	4 801		(331)		4 471
Musée Bishop	9 585		(5 059)		4 526
National Fish & Wildlife Foundation	(19 013)	20 000	(987)		-
NZAid Extrabudgétaire	42 594	1 055 761	(1 006 513)	(62 853)	28 990
NZAid Extra-extrabudgétaire	43 391	142 845	(137 145)	7 090	56 180
NZAid PIE	2 485		(825)	(13 244)	(11 584)
Organisation des Nations Unies pour l'alim. et l'agric.	11 343	—	(5 854)	(4 429)	1 060
Organisation maritime internationale	17 154	171 430	(160 421)		28 164
Organisation mondiale de la Santé	2 456				2 456
Pacific Développment & Conservation Trust	1 279	57 828	(57 132)		1 975
Packard Foundation	3 043			(3 252)	(209)
Programme des Nations Unies pour le développement	115 725	1 853 558	(1 841 772)	7 919	135 430
Programme des Nations Unies pour l'environnement	128 054	947 015	(676 112)	(20 117)	378 840
République populaire de Chine	—	180 000	—	(60 000)	120 000
Secrétariat de la Convention de Ramsar	39 613	85 000	(101 041)		23 572
Secrétariat du Commonwealth	14 045				14 045
Service de la chasse et de la pêche (É.-U.)	14 625				14 625
Service forestier (É.-U.)	10 000		(10 000)		-
Société de la Croix-Rouge des Pays-Bas	398		(398)		-
The Christensen Foundation	24 867		(13 300)		11 568
The Nature Conservancy	(15 092)		1 144		(13 948)
Union européenne	(18 104)	105 490	(51 866)	(4 999)	30 521
Total	1 238 035 \$	7 779 775 \$	(6 745 136 \$)	0 \$	2 272 673 \$

Contributions des Membres	(\$US)
Australie	227 049
États fédérés de Micronésie	23 497
États-Unis d'Amérique	200 000
Fidji	42 854
France	164 610
Guam	-
Îles Cook	10 184
Îles Mariannes du Nord	-
Îles Marshall	20 368
Îles Salomon	65 794
Kiribati	12 492
Nauru	-
Nioué	25 014
Nouvelle-Calédonie	24 468
Nouvelle-Zélande	164 610
Palaos	24 933
Papouasie-Nouvelle-Guinée	-
Polynésie française	24 974
Samoa	20 360
Samoa américaines	12 766
Tokélaou	12 492
Tonga	-
Tuvalu	13 557
Vanuatu	40 683
Wallis et Futuna	13 121
Total	1 143 826

Parties à la Convention de Nouméa	(\$US)
Nouvelle-Zélande	3 376
Total	3 376

Parties à la Convention de Waigani	(\$US)
Nioué	703
Total	703

Remarque : Les recettes ci-dessus figurent dans le barème des contributions des bailleurs au poste « Bailleurs multiples ».

Recettes et dépenses	(\$US)
RECETTES	
Contributions des Membres	1 143 826
Frais de gestion des programmes	641 249
Intérêts	269 362
Gains de change	122 542
Autres recettes	261 145
Fonds des bailleurs	7 862 024
Recettes totales	10 300 148
DÉPENSES	
Mise en œuvre des programmes	6 745 136
Direction générale et services administratifs	2 350 213
Dépenses totales	9 095 349

PHOTO – STUART CHAPE





Lesā ma Penn Compound
Fugalei Street by the Bridge
Fugalei
PO Box 1599
Apia, Samoa
Telephone: (685) 20321
(685) 20322
Fax: (685) 23722
(685) 21335
Email: lesapenn@samoa.ws

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
AUX MEMBRES DU**

SECRETARIAT DU PROGRAMME RÉGIONAL OCÉANIFIEN DE L'ENVIRONNEMENT (PROE)

Nous avons vérifié les états financiers du PROE pour l'exercice clos au 31 décembre 2009, qui figurent aux pages 3 à 14. Ces états fournissent des informations sur le compte de résultat, l'évolution des fonds propres et de la trésorerie et la situation financière de l'Organisation au 31 décembre 2009.

Responsabilités de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la soumission d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus et donnant une image fidèle de la situation financière du PROE au 31 décembre 2009 ainsi que de son compte de résultat et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date.

Responsabilités des commissaires aux comptes

Il nous appartient d'exprimer une opinion indépendante sur les états financiers soumis par la direction.

Opinion sur les états financiers

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les montants et informations figurant dans les états financiers. Il comprend également une évaluation :

- Des estimations et appréciations substantielles retenues par la direction lors de la préparation des états financiers ; et
- De l'adéquation des principes comptables aux circonstances de l'Organisation, de leur application systématique et de leur déclaration judiciaire.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales en la matière. Il a été planifié et exécuté de manière à obtenir toutes les informations et explications que nous avons jugées nécessaires en vue de la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles soient volontaires ou involontaires. Nous avons également évalué la présentation d'ensemble des états financiers.

Exigences spécifiques

En application des dispositions de l'article 32 (paragraphe a à f) du règlement financier du PROE, nous portons à votre connaissance les points suivants :

- La portée et la nature de notre examen sont précisées au paragraphe ci-dessus intitulé « Opinion sur les états financiers »

b) Les éléments qui ont un lien avec la complétude ou l'exactitude des comptes ; deux politiques comptables ont été modifiées au cours de l'exercice par souci de conformité avec les normes internationales d'information financières (IFRS), à savoir : le rétablissement de l'amortissement abandonné en 2003, et l'adoption d'une méthode de capitalisation des dons, à savoir les bâtiments et le matériel du Centre d'éducation et de formation.

c) La fidélité des registres concernant les fournitures et l'équipement, sur la base d'un inventaire et d'un examen de ces registres. Le registre des immobilisations a été mis à jour suite au dernier inventaire des biens du PROE dressé en février 2010. Les acquisitions et cessions ont été évaluées par sondages par rapport aux justificatifs et sont satisfaisantes. L'amortissement déduit pour l'exercice courant et les six précédents (2003-2008) a été correctement calculé suite au rétablissement de la politique d'amortissement des immobilisations.

d) La pertinence des méthodes comptables du PROE, y compris les questions de vérification interne et l'observation du règlement financier ; le règlement financier et le Manuel de procédures financières sont en place et leur respect est satisfaisant à l'exception des questions de contrôle interne consignées dans notre note à la direction.

e) Le caractère adéquat de l'assurance couvrant les bâtiments, les entrepôts, le mobilier, le matériel et tout autre bien du PROE ; l'assurance couvrant les bâtiments, le mobilier, le matériel et les autres biens est adéquate.

f) Autres questions – La direction a répondu aux questions soulevées dans la note que nous lui avons adressée.

Nous avons également effectué un contrôle par sondages des éléments probants concernant les fonds de NZAID et AUSAID reçus par l'Organisation. Nous confirmons que ces fonds ont été dépensés conformément au mémorandum d'accord signé entre les parties concernées.

Avis sans réserve

À notre avis, les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière du Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (PROE) au 31 décembre 2009 ainsi que du résultat de ses activités et de l'évolution de ses fonds propres et de sa trésorerie à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière et au règlement financier du PROE.

Notre audit a été achevé le 15 avril 2010 et l'opinion exprimée ci-dessus est valide à cette date.

Apia (Samoa) Experts-comptables

Original en langue anglaise

Publications 2009		
Titre	ISBN/ISSN	Pages
Action strategy for nature conservation in the Pacific islands region 2008 – 2012: empowering local people, communities and Pacific institutions	978-982-04-0391-8	28 p.
The application of economic instruments to solid waste management in Pacific island countries and territories/Esther Richards	978-982-04-0389-5	16 p.
Degradable plastics/Esther Richards	978-982-04-0390-1	33 p.
Guidelines for invasive species management in the Pacific : a Pacific strategy for managing pests, weeds and other invasive species/Alan Tye	978-982-04-0388-8	24 p.
Institutional capacity within Melanesian countries to effectively respond to climate change impacts, with a focus on Vanuatu and the Solomon Islands/Frank Wickham, Jeff Kinch and Padma Lal	978-982-04-0392-5	76 p.
Review of economic and livelihood impact assessments of, and adaptation to, climate change in Melanesia/Padma N. Lal, Jeff Kinch and Frank Wickham	978-982-04-0393-2	84 p.
Report of the 20th SPREP Meeting, 17 – 20 November 2009, Apia Samoa	978-982-04-0394-9	73 p.
Rapport de la 20 ^e Conférence du PROE, 17 – 20 novembre 2009, Apia (Samoa)	978-982-04-094-9	73 p.
Séries		
SPREP annual report : 2008 – « Celebrating the Pacific Year of the Reef »	ISSN : 1562-675X	48 p.
Rapport annuel du PROE : 2008 – « L'Année océanienne des récifs coralliens »	ISSN : 1990-3561	48 p.
Autres publications		
Acidification and coral reefs = L'acidification et les récifs coralliens = La acidificación y Los Arrecifes Coralinos : scientific review/Bernard Salvat and Denis Allemand		
Assessment of humpback whale (Megaptera novaeangliae) watching activities in Vava'u, Tonga : pilot study/Aline Schaffar		
Assessment of leatherback turtle nesting and consumptive use in the autonomous region and Bougainville, Papua New Guinea / Jeff Kinch, Paul Anderson and Kevin Anana		
Coral reef inspection of selected coral reefs on Upolu Samoa following the September 29, 2009 Tsunami/Edward Lovell, et al.		
Ecosystem-based adaptation — using nature to help address climate change/Dr. Padma N. Lal and Stuart Chape		
The importance of giant clam fisheries management and trade to the Pacific/Jeff Kinch		
Implementation of the Pacific Adaptation to Climate Change (PACC) project : process, status and assessment/John E. Hay		
Marine turtle monitoring programme in Tonga : project report/Lui Bell, Lupe Matoto and 'Ulunga Fa'anunu		
Marine biodiversity law in Fiji, Solomon and Vanuatu islands/Jean-Pierre Beurier, Bleuenn Guilloux and Karolina Zakovska		
The Oceania humpback whale recovery plan : discussion paper		
PIMS 2162 Pacific Adaptation to Climate Change (PACC) : inception phase report/Taito Nakalevu		
Pacific Adaptation to Climate Change (PACC) project technical meeting report, 5th — 9th October 2009, USP, Suva Fiji/Taito Nakalevu		
Pacific Islands regional guidelines for whale and dolphin watching = Guide régional pour l'observation des baleines et des dauphins dans les îles du Pacifique		
Pacific islands regional plan of action for sharks : guidance for PICs and territories on the conservation and management of sharks/Mary Lack and Frank Meere		
Regional capacity development workshop on wetlands management with focus on the Ramsar convention in Pacific island countries. 9-31 March 2009, Nadi, Fiji		
Report on the regional workshop on London convention & protocol, 4-6 March 2009, Suva, Fiji		
Scoping, analysing and managing mining and development projects impacts in coastal areas/Jeff Kinch		
SEM-Pasifika : socioeconomic monitoring guidelines for coastal managers in Pacific Island countries/Supin Wongbusarakum and Bob Pomeroy		
Status and potential of locally-managed marine areas in the South Pacific : meeting nature conservation and sustainable livelihood targets through wide-spread implementation of LMMAs : study report/Hugh Govan, et al.		
Strategic environmental assessment and potential future shoreline impacts of the oil spill from WWII shipwreck Hoyo Maru, Chuuk lagoon – Federated States of Micronesia/Anthony Talouli, Trevor Gilbert and Rean Monfils Gilbert.		
Survey of turtles in captivity on Savaii, Samoa/Lui Bell, et al.		
Towards a Pacific focus on climate change — a strategy for the Pacific Year of Climate Change (PYoCC) 2009 and beyond		
Ressources en ligne		
JSTOR online multidisciplinary academic journal archive	http://www.jstor.org	Pacific Year of Climate Change 2009: our century's challenge : our Pacific response Affiche sur le changement climatique et les médias
Pacific climate change resources	http://www.sprep.org/publication/climate.asp	
Pacific Islands marine portal	http://www.pimrisportal.org	
Tsunami 2009 clearinghouse	http://www.sprep.org/publication/Tsunami_2009.asp	
Pacific Climate Change Blogspot	http://climatepasifika.blogspot.com	
Pacific Adaptation to Climate Change	http://www.sprep.org/climate_change/PACC/index.asp	
Climate Change portal	http://www.sprep.org/climate_change/index.asp	
Pacific Year of Climate Change webpage (PYoCC)	http://www.sprep.org/climate_change/PYCC/index.asp	CD/DVDs
Articles et bulletins d'information		
Colonne mensuelle du directeur dans le magazine Islands Business		Climate change : our century's challenge, our Pacific response Marine Managed Area in the Pacific SEM-Pasifika : socioeconomic monitoring guidelines for coastal managers in Pacific Island countries
SPREP highlights		
Climate change Pacific Newsbeat		



Siège du PROE, Apia (Samoa). PHOTO – STUART CHAPE

Liste du personnel

Nom	Poste	Pays	Date expiration du contrat
Direction			
David SHEPPARD	Directeur	Australie	5 octobre 2012
Kosi LATU	Directeur adjoint	Samoa	20 juillet 2011
Ruta TUPUA-COUPER	Assistante personnelle du directeur	Samoa	31 décembre 2011
Apiseta ETI	Assistante personnelle du directeur adjoint	Samoa	31 décembre 2010
(Asterio TAKESY	Directeur	États fédérés de Micronésie	Contrat expiré en janvier 2010)
Écosystèmes insulaires			
Stuart CHAPE	Directeur du programme	Australie	4 août 2011
Makerita ATIGA	Secrétaire du directeur du programme	Samoa	2 août 2011
Jeffrey KINCH	Conseiller en gestion des zones côtières	Australie	30 juillet 2011
Lui BELL	Spécialiste des espèces marines	Samoa	2 octobre 2011
Paul ANDERSON	Spécialiste de la conservation du milieu marin	États-Unis	17 mars 2011
Anne Patricia TREVOR	Responsable adjointe de la base de données sur les tortues	Samoa	1er mars 2010
Seiuli Vainuupo JUNGBLUT	Administrateur adjoint chargé de la Convention de Ramsar	Samoa	22 février 2010
(Kate BROWN	Conseillère en matière de stratégie d'action	Australie	Démission remise en avril 2009)
(Ana TIRAA	Spécialiste de la biodiversité insulaire	Îles Cook	Démission remise en juillet 2009)
Caroline VIEUX	Spécialiste de la gestion des récifs coralliens	France	2 janvier 2010
Alan TYE	Spécialiste des espèces envahissantes	Royaume-Uni	29 juin 2010
Frank WICKHAM	Conseiller en développement des capacités	Îles Salomon	7 septembre 2010
Seema DEO	Conseillère en éducation et communication	Fidji	12 mars 2012
Theresa FRUEAN	Assistante de programme	Samoa	13 avril 2012
Ewan CAMERON	Stagiaire : Coordinateur de la campagne de l'Année océanienne du changement climatique	Îles Cook	19 avril 2010

Nom	Poste	Pays	Date expiration du contrat
Avenirs océaniques			
Netatua PELESIKOTI	Directeur du programme	Tonga	29 novembre 2012
Rosanna GALUVAO	Secrétaire du directeur du programme	Samoa	11 octobre 2012
(Frank GRIFFIN	Conseiller en prévention de la pollution et gestion des déchets	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Contrat expiré en juin 2009)
Anthony TALOULI	Spécialiste de la pollution marine	Fidji	20 avril 2010
Esther RICHARDS	Spécialiste des déchets solides	St Vincent et les Grenadines	11 août 2011
Espen RONNEBERG	Conseiller en changement climatique	Îles Marshall	28 octobre 2012
Solomone FIFITA	Responsable du Projet océanique de réduction des émissions de gaz de serre grâce aux énergies renouvelables	Tonga	7 juillet 2010
Taito NAKALEVU	Responsable du Projet océanique d'adaptation au changement climatique	Fidji	5 avril 2012
Fine LAO	Spécialiste de l'adaptation au changement climatique	Tonga	2 avril 2012
Dean SOLOFA	Responsable du programme océanique du Système mondial d'observation du climat	Samoa	16 octobre 2011
Seve PAENIU	Conseiller en développement durable	Tuvalu	2 mars 2010
Tepa SUAESI	Spécialiste de l'environnement	Samoa	27 mai 2010
Clark PETERU	Conseiller juridique en matière d'environnement	Samoa	12 février 2010
Joseph STANLEY	Conseiller chargé de l'assistance du FEM	Samoa	18 mars 2010
Joyce TULUA	Assistante de programme	Samoa	20 juillet 2011
Services généraux			
(Taito John ROACHE	Directeur des services généraux	Samoa	Contrat expiré en sept. 2009)
Vacant	Secrétaire du directeur des services généraux		
Information, communication et publications			
Kapeni MATATIA	Directeur des technologies de l'information	Samoa	11 septembre 2011
Aliitasi UESELE-PETAIA	Responsable du réseau informatique	Samoa	7 janvier 2010
Christian SLAVEN	Administrateur bases de données et systèmes	Samoa	9 avril 2012
Kemueli QOROYA	Chargé de projet – TI	Fidji	4 juin 2010
Peter MURGATROYD	Responsable du Centre d'information et de documentation	Nouvelle-Zélande	3 janvier 2010
Miraneta WILLIAMS	Bibliothécaire adjointe	Samoa	31 mars 2011
(Lance Laack	Rédacteur responsable des publications	États-Unis	Démission remise en juin 2009)
Nanette WOONTON	Adjointe du chargé de l'information et des publications	Îles Cook	15 juin 2010
Finances			
Alofa TU'UAU	Directrice financière	Samoa	23 juillet 2011
Makereta KAURASI- MANUELI	Comptable de projet	Fidji	14 avril 2012
Maraea SLADE-POGI	Comptable adjointe	Samoa	13 septembre 2012
Ioane IOSEFO	Chargée des finances	Samoa	2 mars 2011
Leilani CHAN TUNG	Chargée des finances	Samoa	27 octobre 2011
Vacant	Chargé des finances		
Pauline FRUEAN	Chargée des conférences et des voyages	Samoa	8 février 2010
Administration			
Simeamativa LEOTA-VAAL	Agente administrative principale	Samoa	7 janvier 2010
Luana CHAN-JAMIESON	Administratrice du personnel	Samoa	11 août 2011
Lupe SILULU	Responsable du service du courrier des archives	Samoa	31 décembre 2012
Helen TUILAGI-AH KUOI	Assistante du service du courrier des archives	Samoa	27 avril 2012
Vacant	Commis aux archives		
Monica TUPAI	Réceptionniste	Samoa	30 décembre 2012
Petaia l'AMAFANA	Responsable des biens immobiliers	Samoa	11 janvier 2012
Faamanatu SITITI	Chauffeur/commis	Samoa	5 décembre 2011
Vacant	Agent de maintenance		
Vacant	Factotum/Chauffeur		
Silupe GAFA	Jardinier/vigile	Samoa	31 mars 2011
Tologauvale LEAULA	Préposée au nettoyage et au thé	Samoa	31 décembre 2012
Amosa TOOTOO	Préposée au nettoyage et au thé	Samoa	31 décembre 2011
Sione LEVU	Préposée au nettoyage et au thé	Samoa	6 avril 2010

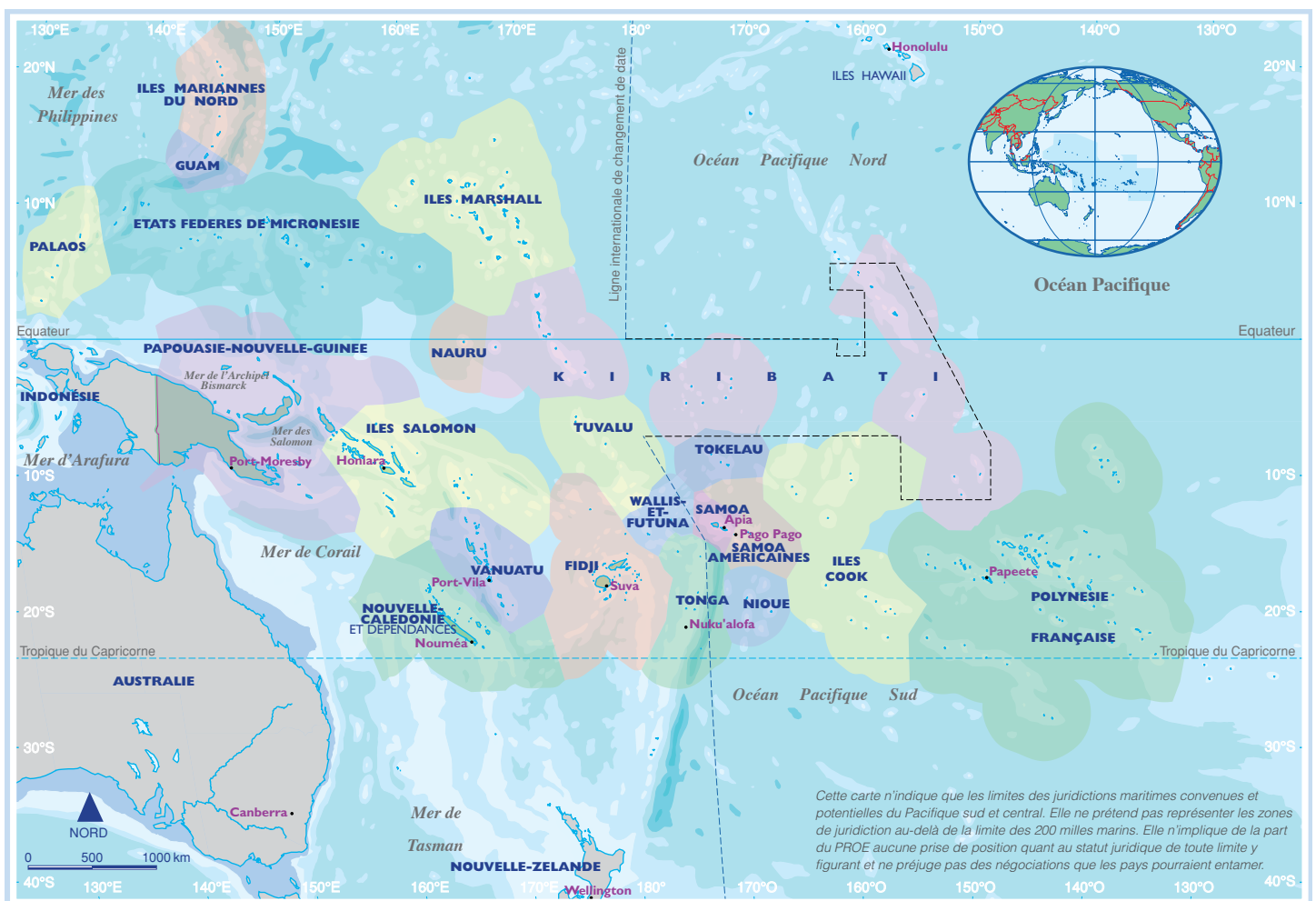
Sigles

10° FED	Dixième Fonds européen de développement	PEIN	Réseau océanien d'information sur l'environnement
AFD	Agence française de développement	PICCC	Cours sur la conservation communautaire dans les îles du Pacifique
AME	Accords multilatéraux sur l'environnement	PIFACC	Cadre océanien d'intervention sur les changements climatiques
AusAID	Agence australienne pour le développement international	PIFS	Secrétariat du Forum des îles du Pacifique
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	PIGGAREP	Projet océanien de réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce aux énergies renouvelables
CdP	Conférence des Parties	PIMRIS	Système océanien d'information sur les ressources de la mer
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique	PINP	Réseau d'information sur l'empoisonnement dans le Pacifique
CID	Centre de documentation et d'information	PNG	Papouasie-Nouvelle-Guinée
CITES	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction	PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
CMS	Convention sur les espèces migratrices appartenant à la faune sauvage	PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
CORP	Conseil des organisations régionales du Pacifique	POP	Polluant organique persistant
CPS	Secrétariat général de la Communauté du Pacifique	PROE	Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement
CRISP	Initiative Corail pour le Pacifique Sud	RH	Ressources humaines
DEC	Services de l'environnement et de la conservation (PNG)	RIF	Cadre institutionnel régional
DEC	Division de l'environnement et de la conservation (Samoa)	SAICM	Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques
DEWHA	Ministère australien de l'environnement, de l'eau, du patrimoine et des arts	SAO	Substances appauvrissant la couche d'ozone
EFM	États fédérés de Micronésie	SIG	Système d'information géographique
EIE	Étude d'impact sur l'environnement	SNDD	Stratégie nationale de développement durable
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	SOPAC	Commission océanienne de recherches géoscientifiques appliquées
FEM	Fonds pour l'environnement mondial	SPWRC	Groupe de recherche pour les cétacés du Pacifique Sud
FEM-4	Quatrième reconstitution du Fonds pour l'environnement mondial	UE	Union européenne
FIMSA	Administration chargée de la sécurité maritime aux Îles Fidji	UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
JICA	Office japonais de coopération internationale	UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
MNRE	Ministère des ressources naturelles et de l'environnement (Samoa)	USP	Université du Pacifique sud
NOOA	Administration nationale de l'océan et de l'atmosphère (États-Unis)	WDCCS	Société de conservation des baleines et des dauphins
NZAIID	Agence néo-zélandaise pour le développement international	WPRFMC	Conseil de gestion des pêches dans le Pacifique occidental
OMI	Organisation maritime internationale	WWF	Fonds mondial pour la nature
OMS	Organisation mondiale de la santé		
ONG	Organisation non gouvernementale		
ONU	Organisation des Nations Unies		
PACC	Projet océanien d'adaptation au changement climatique		
PACPOL	Programme pour la prévention de la pollution marine dans le Pacifique		

LE PACIFIQUE INSULAIRE

Le PROE compte 25 Membres, dont 21 pays et territoires insulaires du Pacifique et quatre pays développés* ayant des intérêts directs dans la région :

AUSTRALIE* ÉTATS FÉDÉRÉS DE MICRONÉSIE ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE* FIDJI
FRANCE* GUAM ÎLES COOK ÎLES MARIANNES DU NORD ÎLES MARSHALL
ÎLES SALOMON KIRIBATI NAURU NIOUÉ NOUVELLE-CALÉDONIE NOUVELLE-ZÉLANDE*
PALAOS PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE POLYNÉSIE FRANÇAISE SAMOA SAMOA
AMÉRICAINES TOKÉLAOU TONGA TUVALU VANUATU WALLIS ET FUTUNA



Année océanienne du changement climatique



Le Programme régional océanien de l'environnement (PROE) est une organisation intergouvernementale chargée de promouvoir la coopération, d'appuyer les efforts de protection et d'amélioration de l'environnement du Pacifique insulaire et de favoriser son développement durable.

Le Secrétariat gère deux programmes. Le programme Écosystèmes insulaires a pour objet d'aider les pays et territoires océaniques à gérer les ressources insulaires et les écosystèmes océaniques de manière durable et propre à entretenir la vie et les modes de subsistance.

Le programme Avenirs océaniques a pour objet d'aider les pays et territoires océaniques à prendre les mesures nécessaires face aux menaces et aux pressions qui pèsent sur les systèmes océaniques et insulaires.